



CONSTRUIRE, EXPLOITER ET EXPLORER
POUR ALLER TOUJOURS PLUS LOIN



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024
(en milliers de dollars américains)

TSX : GMIN | OTCQX : GMINF
GMIN.GOLD

Tables des matières

RAPPORT DE LA DIRECTION.....	1
ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE.....	2
ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET	3
ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL.....	4
ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES.....	5
TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE	6
1. NATURE DES ACTIVITÉS.....	7
2. BASE DE PRÉPARATION	7
3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES.....	8
4. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES	17
5. STOCKS.....	21
6. CRÉANCES ET AUTRES ACTIFS	22
7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET BIENS MINIERS	23
8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	26
9. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION	26
10. PASSIF SUR CONTRAT - ENTENTE D'ACHAT DE LA PRODUCTION D'OR.....	28
11. PROVISION POUR RÉHABILITATION	29
12. DETTE À LONG TERME ET FRAIS DE FINANCEMENT DIFFÉRÉS.....	30
13. CAPITAL-ACTIONS.....	32
14. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES.....	35
15. GESTION DU CAPITAL.....	37
16. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	37
17. COÛT DES VENTES.....	37
18. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES	38
19. ENGAGEMENTS.....	39
20. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE	39
21. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	40
22. INFORMATION SECTORIELLE.....	43
23. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE	45

Rapport de la direction

Les états financiers consolidés ci-joints de G Mining Ventures Corp. (la « **Société** » ou « **GMIN** ») relèvent de la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration (le « **conseil** »). Les états financiers consolidés ont été établis par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (les « **IFRS** ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« **IASB** ») et énoncées dans la Partie I du *Manuel de CPA Canada*. Ils comprennent certains montants fondés sur les estimations et le jugement de la direction. Le conseil s'acquitte de sa responsabilité à l'égard des états financiers consolidés principalement par l'entremise de son comité d'audit, qui est composé uniquement d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit examine les états financiers consolidés annuels de la Société et recommande leur approbation au conseil. L'auditeur de la Société a un accès complet au comité d'audit, en présence ou non de la direction. Les présents états financiers consolidés ont été audités par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société de comptables professionnels agréés.

GMIN maintient des processus de contrôle interne pour fournir, sur une base raisonnable, l'assurance que son information financière est pertinente, fiable et exacte et que les actifs de la Société sont correctement comptabilisés et bien protégés. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 décembre 2025 est fondé sur les critères établis dans le *Règlement 51-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*.

« *Louis-Pierre Gignac* »

.....
Louis-Pierre Gignac, fondateur, président et
chef de la direction

« *Julie Lafleur* »

.....
Julie Lafleur, vice-présidente, Finances et
chef de la direction financière



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de G Mining Ventures Corp.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de G Mining Ventures Corp. et de ses filiales (collectivement, la « Société ») aux 31 décembre 2025 et 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (« normes IFRS de comptabilité »).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2025 et 2024;
- les états consolidés du résultat net pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2500
Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502
Téléc. courriel : ca_montreal_main_fax@pwc.com

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans notre audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l'audit	Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit
<p>Évaluation des indices de perte de valeur des immobilisations corporelles et biens miniers</p> <p><i>Se reporter à la note 4, « Estimations comptables et jugements critiques », des états financiers consolidés.</i></p> <p>La valeur comptable des immobilisations corporelles et biens miniers s'établissait à 1 484 M\$ au 31 décembre 2025. Les immobilisations corporelles et biens miniers font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date de clôture lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable des actifs pourrait ne pas être recouvrable. Cette détermination exige une part importante de jugement</p>	<p>Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Évaluer le caractère raisonnable de l'appréciation par la direction des indices de dépréciation des immobilisations corporelles et biens miniers en effectuant notamment ce qui suit :<ul style="list-style-type: none">– apprécier l'exhaustivité des facteurs susceptibles d'entraîner la réalisation d'un test de dépréciation des immobilisations corporelles et biens miniers, y compris les éléments probants obtenus dans d'autres secteurs de l'audit;

Question clé de l'audit

Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

de la part de la direction. Les facteurs qui pourraient donner lieu à un test de dépréciation des immobilisations corporelles et biens miniers comprennent, sans s'y limiter, i) des tendances sectorielles ou économiques négatives importantes, y compris le prix de l'or, ii) la diminution de la capitalisation boursière ou iii) le report des dépenses d'investissement.

Au 31 décembre 2025, la direction a déterminé qu'aucun facteur ne justifiait l'exécution d'un test de dépréciation et, par conséquent, n'a pas soumis ses immobilisations corporelles et ses biens miniers à un tel test.

Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison i) de l'importance des immobilisations corporelles et biens miniers et de la part importante de jugement exercé par la direction pour évaluer les indices de perte de valeur des immobilisations corporelles et biens miniers, et ii) du degré élevé de subjectivité de la part de l'auditeur dans la mise en œuvre des procédures relatives aux jugements importants posés par la direction.

- déterminer s'il y a eu des tendances sectorielles ou économiques négatives importantes, y compris le prix de l'or, en observant les données externes de marché;
- déterminer s'il y a eu une baisse de la capitalisation boursière en tenant compte de toute baisse du cours des actions de la Société;
- lire les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et obtenir les approbations des budgets témoignant de la poursuite et de la planification des dépenses d'investissement.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou unités de la Société pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Maxime Guilbault.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)

Le 25 mars 2026

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A128042

États consolidés de la situation financière

	Note	31 décembre 2025	31 décembre 2024
		\$	\$
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		134 548	141 215
Créances et autres actifs courants	6	8 670	7 795
Stocks	5	65 450	37 588
Impôt à recouvrer	21	6 067	-
		214 735	186 598
Actifs non courants			
Frais de financement différés	12	4 421	743
Stocks	5	46 557	21 183
Dépôts à long terme sur l'équipement	7	42 121	876
Immobilisations corporelles et biens miniers	7	1 484 350	498 105
Immobilisations incorporelles	8	30 675	31 146
Actifs de prospection et d'évaluation	9	23 868	702 336
Impôt à recouvrer	21	3 928	-
Participation dans une entreprise associée		3 283	3 546
Autres actifs non courants	6	43 794	28 976
		1 897 732	1 473 509
Passifs			
Passifs courants			
Comptes créditeurs et charges à payer		68 390	25 169
Impôt à payer	21	25 671	-
Contrepartie différée à payer	7	-	60 000
Partie courante du passif sur contrat	10	34 822	36 197
Partie courante de la dette à long terme	12	17 616	24 572
		146 499	145 938
Passifs non courants			
Passif sur contrat à long terme	10	195 326	220 426
Dette à long terme	12	123 824	89 182
Passif d'impôt différé	21	2 095	3 407
Provision pour réhabilitation	11	8 875	2 976
Autres passifs non courants		2 681	902
		332 801	316 893
Capitaux propres			
Capital-actions			
Réserve pour paiements fondés sur des actions	13	1 101 228	1 082 691
Réserve pour paiements fondés sur des actions	13	13 191	19 433
Cumul des autres éléments du résultat global		179	(107 916)
Résultats non distribués		303 834	16 470
		1 418 432	1 010 678
		1 897 732	1 473 509

(Les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

Engagements (note 19), événements postérieurs à la date de clôture (note 23)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Approuvé au nom du conseil :

« Elif Lévesque »

« Jason Neal »

Elif Lévesque, administratrice

Jason Neal, administrateur

États consolidés du résultat net

	Note	Exercices clos les 31 décembre	
		2025	2024
		\$	\$
Produits des activités ordinaires	16	580 665	145 251
Coût des ventes	17	(180 707)	(57 820)
Produits tirés des activités minières		399 958	87 431
Autres charges			
Frais généraux et frais d'administration		17 938	11 346
Charges financières	10 et 12	20 849	8 379
Variation de la juste valeur des instruments financiers	6	(15 046)	6 026
Change		9 971	10 612
Autres (produits) charges	6	17 544	(3 055)
		51 256	33 308
Résultat avant impôt sur le résultat		348 702	54 123
Charge d'impôt exigible et différé	21	(60 839)	(24 477)
Résultat net de l'exercice		287 863	29 646
Résultat net par action	13		
De base		1,27	0,18
Après dilution		1,25	0,18
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	13		
De base		226 550 655	162 476 725
Après dilution		229 633 280	165 527 040

(Les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf pour le nombre d'actions et les montants par action)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États consolidés du résultat global

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
	\$	\$
Résultat net de l'exercice	287 863	29 646
Écart de conversion	108 095	(131 999)
Résultat global net de l'exercice	395 958	(102 353)

(Les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États consolidés des variations des capitaux propres

	Note	Capital-actions		Réserve pour paiements fondés sur des actions	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total
		Nombre d'actions	Montant				
		(Note 13)	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2024		111 888 901	247 870	4 143	24 083	(13 057)	263 039
Émission d'actions – placements privés	9	7 557 124	50 000	-	-	-	50 000
Émission d'actions – acquisition d'Aurifère Réunion	9	92 395 302	700 586	19 322	-	-	719 908
Frais d'émission d'actions		-	(249)	-	-	-	(249)
Options de remplacement exercées	13	1 048 747	8 089	(5 654)	-	-	2 435
Options exercées	13	35 476	116	(38)	-	-	78
Bons de souscription exercés	13	11 968 214	76 206	-	-	-	76 206
Règlement d'unités d'actions incessibles	13	30 832	73	(156)	-	(119)	(202)
Rémunération fondée sur des actions		-	-	1 816	-	-	1 816
Résultat global net de l'exercice		-	-	-	(131 999)	-	(131 999)
Résultat net de l'exercice		-	-	-	-	29 646	29 646
Solde au 31 décembre 2024		224 924 596	1 082 691	19 433	(107 916)	16 470	1 010 678
Solde au 1^{er} janvier 2025		224 924 596	1 082 691	19 433	(107 916)	16 470	1 010 678
Options de remplacement exercées	13	1 830 654	14 263	(8 556)	-	-	5 707
Options exercées	13	937 068	3 789	(1 278)	-	-	2 511
Règlement d'unités d'actions incessibles	13	76 208	355	(673)	-	(499)	(817)
Règlement d'unités d'actions différées	13	56 250	130	(130)	-	-	-
Rémunération fondée sur des actions	13	-	-	4 395	-	-	4 395
Résultat global net de l'exercice		-	-	-	108 095	-	108 095
Résultat net de l'exercice		-	-	-	-	287 863	287 863
Solde au 31 décembre 2025		227 824 776	1 101 228	13 191	179	303 834	1 418 432

(Les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

	Note	Exercices clos les 31 décembre	
		2025	2024
		\$	\$
Activités d'exploitation			
Résultat net de l'exercice		287 863	29 646
Éléments sans incidence sur la trésorerie	20	35 041	61 667
Charge d'impôt exigible	21	62 555	-
Impôt sur le résultat exigible payé	21	(45 013)	-
		340 446	91 313
Variations des actifs et passifs d'exploitation			
Créances et autres actifs		(20 102)	(3 485)
Stocks		(35 075)	(57 874)
Comptes créditeurs et charges à payer		22 289	(1 462)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		307 558	28 492
Activités d'investissement			
Acquisition d'Aurifère Réunion, déduction faite de la trésorerie acquise		-	21 067
Acquisition de Gurupi, déduction faite de la trésorerie acquise		-	366
Ajouts d'immobilisations corporelles et de biens miniers, déduction faite des dépôts à long terme		(195 871)	(110 561)
Dépenses de prospection et d'évaluation		(113 433)	(29 400)
Autres		-	(1 298)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(309 304)	(119 826)
Activités de financement			
Actions émises contre trésorerie, déduction faite des frais d'émission d'actions	13	-	49 751
Options de remplacement exercées	13	5 707	2 435
Bons de souscription exercés	13	-	66 311
Options exercées	13	2 511	78
Remboursements sur la dette à long terme	12	(98 721)	(12 464)
Frais de financement différés	12	(3 820)	163
Produit net tiré des prélèvements sur la dette à long terme	12	80 000	84 111
Autres		333	(77)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(13 990)	190 308
Effets des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		9 069	(10 157)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(6 667)	88 817
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		141 215	52 398
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		134 548	141 215

(Les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 20)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

9. NATURE DES ACTIVITÉS

G Mining Ventures Corp. (« **GMIN** ») est une société minière constituée sous le nom de 16144616 Canada Inc. en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (la « **LCSA** ») le 20 juin 2024, dont l'unique but au moment de sa constitution était de participer au plan d'arrangement (l'« **arrangement** ») mis en œuvre aux termes de l'article 192 de la LCSA. GMIN est devenue G Mining Ventures Corp. le 15 juillet 2024, date de réalisation de l'arrangement à laquelle elle a regroupé les activités de G Mining TZ Corp. (auparavant G Mining Ventures Corp.) et de G Mining Guyana Corp. (alors désignée **Aurifère Réunion**) en devenant l'unique actionnaire de ces deux sociétés (qui étaient jusqu'alors des émetteurs assujettis). Le bureau principal et l'établissement commercial principal de la Société sont situés au 5025, boulevard Lapinière, bureau 1050, Brossard (Québec) Canada, J4Z 0N5.

Les actions ordinaires de la Société sont négociées à la Bourse de Toronto (« **TSX** ») sous le symbole « **GMIN** » et sur le marché de capital-risque de gré à gré OTCQX Best Market sous le symbole « **GMINF** ».

La principale activité commerciale de la Société est l'acquisition, la prospection, l'évaluation, la mise en valeur et l'exploitation de biens miniers. Les principales activités de la Société depuis le début de la production commerciale en 2024 concernent l'exploitation commerciale de la pierre angulaire de son actif, la mine d'or Tocantinzinho (« **TZ** » ou la « **mine TZ** »). Le bien TZ est situé dans le nord du Brésil et détenu par la filiale en propriété exclusive indirecte de la Société, Brazauro Recursos Mineraiis Ltda. (« **BRM** »). La Société effectue également la mise en valeur et la construction du projet aurifère Oko West situé au Guyana (le « **projet Oko West** » ou « **Oko West** »), qu'elle détient en propriété exclusive par le biais de sa filiale en propriété exclusive indirecte GMIN Ventures Guyana Inc. (« **GMGI** »), tout en faisant progresser le projet Gurupi (« **Gurupi** »), situé au Brésil, en se concentrant sur la prospection et l'évaluation de ce bien.

10. BASE DE PRÉPARATION

10.1 Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB. Les méthodes comptables significatives suivies dans les présents états financiers consolidés sont conformes à celles de l'exercice précédent, à l'exception des nouvelles méthodes comptables adoptées au cours de l'exercice pour refléter les changements dans les activités et les modifications apportées aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration (le « **conseil** ») le 25 mars 2026.

10.2 Base d'évaluation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur, comme il est expliqué à la **note 3**. Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, à l'exception de l'information sur les flux de trésorerie.

Ces états financiers consolidés sont présentés en dollars américains (« **\$ US** » ou « **\$** »). Le symbole « **\$ CA** » désigne le dollar canadien, le symbole « **\$ R** », le réal brésilien et le symbole « **\$ G** », le dollar guyanais.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

2. BASE DE PRÉPARATION (suite)

10.3 Méthode de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales en propriété exclusive.

Les soldes, transactions, produits et charges intragroupe ont tous été éliminés à la consolidation. Tous les biens principaux de la Société sont situés en Amérique du Sud. Au 31 décembre 2025, les biens principaux et les filiales significatives de la Société, tous entièrement détenus par la société, étaient les suivants :

<u>Filiale</u>	<u>Emplacement</u>	<u>Bien principal</u>	<u>Activité principale</u>
BRM	Brésil	TZ	Exploitation
GMGI	Guyana	Projet Oko West	Mise en valeur
G Mining TZ Corp.	Canada	s . o.	Activités de l'entreprise
GMIN Gurupi Ltda	Brésil	Gurupi	Prospection
Ventures Streaming Corp.	Barbade	s . o.	Activités de l'entreprise

11. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Les méthodes comptables ont été appliquées uniformément par la Société aux fins des présents états financiers consolidés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les soldes bancaires et les parts de fonds liquides encaissables en tout temps sans pénalité.

Consolidation

Les états financiers de la Société consolident les comptes de toutes ses filiales. Les transactions, les soldes et les profits ou pertes latents intragroupe sont éliminés à la consolidation. Les filiales sont des entités sur lesquelles la Société a la capacité d'exercer un contrôle. La Société contrôle une entité lorsque le groupe est exposé ou a droit à des rendements variables, en raison de ses liens avec l'entité, et qu'il est en mesure d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur l'entité. Les filiales de la Société sont entièrement consolidées à compter de la date à laquelle le contrôle a été transféré à la Société, et elles seraient déconsolidées à compter de la date où le contrôle cesse. Les méthodes comptables des filiales sont conformes aux méthodes adoptées par la Société.

Conversion des monnaies étrangères

i) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments inclus dans les états financiers de chaque entité consolidée de la Société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en \$ US, qui est différent de la monnaie fonctionnelle de la société mère, qui est le \$ CA, de celle de la filiale importante de la Société, BRM, qui est le \$ R, et de celle de la filiale GMGI de la Société, qui est le \$ G. Les états financiers de chaque entité consolidée de la Société sont convertis dans la monnaie de présentation comme suit :

- a) Les actifs et les passifs de chaque état de la situation financière présenté sont convertis au cours de clôture à la date de cet état de la situation financière.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Conversion des monnaies étrangères (suite)

- i) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation (suite)
 - b) Les produits et les charges des états consolidés du résultat net sont convertis aux taux de change moyens (à moins que cette moyenne ne soit pas une approximation raisonnable de l'effet cumulatif des taux en vigueur, à la date des transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis au taux en vigueur à la date des transactions).
 - c) Tous les écarts de change qui en découlent sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, à titre d'écarts de conversion cumulés.
- ii) Transactions et soldes

Les transactions en monnaie étrangère, y compris les produits et les charges, sont converties dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de chaque transaction ou évaluation, lorsque les éléments sont réévalués. Les actifs et les passifs monétaires, libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle de l'établissement, sont convertis dans la monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les profits et les pertes de change découlant du règlement de ces opérations et de la conversion de fin de période sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net.

Les actifs et passifs non monétaires sont convertis aux taux historiques, à moins que ces actifs et passifs ne soient comptabilisés à la juste valeur, auquel cas ils sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'évaluation de la juste valeur.

Actifs de prospection et d'évaluation

- i) Coûts préalables à la prospection

Les coûts préalables à la prospection sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

- ii) Dépenses de prospection et d'évaluation

Une fois que le droit légal d'explorer un bien a été acquis, les coûts directement liés aux dépenses de prospection et d'évaluation sont comptabilisés et capitalisés, en plus des coûts d'acquisition. Ces dépenses directes comprennent des coûts comme les matériaux utilisés, les frais d'arpentage, les frais de forage, les paiements versés aux entrepreneurs et l'amortissement des immobilisations corporelles au cours de la phase de prospection. Les coûts non directement attribuables aux activités de prospection et d'évaluation, y compris les frais généraux d'administration, sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts d'acquisition de biens miniers et les dépenses de prospection et d'évaluation sont comptabilisés au coût, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

Lorsque des actions sont émises dans le cadre des coûts d'acquisition de biens miniers, elles sont évaluées au cours de clôture des actions à la date d'émission. Les paiements liés à un bien acquis en vertu d'une option ou d'un accord de coentreprise, lorsque les paiements sont effectués à la seule discrétion de la Société, sont comptabilisés lors du paiement. Pour les actifs de prospection et d'évaluation, les facteurs qui pourraient déclencher un test de dépréciation comprennent, sans s'y limiter, le fait que le droit de prospecter dans un secteur spécifique arrive à échéance au cours de la période ou dans un avenir rapproché et qu'il n'est pas prévu de le renouveler et le fait que d'importantes dépenses d'exploration et d'évaluation dans un secteur particulier ne sont ni budgétées ni planifiées.

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

ii) Dépenses de prospection et d'évaluation (suite)

Une fois que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction des ressources minérales ont été établies, le bien est considéré comme une mine en développement et est classé dans les actifs en construction. Les actifs de prospection et d'évaluation sont soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés aux biens en développement.

Dépréciation des actifs non financiers

Des tests de dépréciation des actifs non financiers à durée d'utilité indéterminée sont effectués annuellement, soit à chaque période de présentation de l'information financière. Les autres actifs non financiers font l'objet de tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable, et au moins une fois l'an. Lorsque la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de la vente, l'actif est déprécié en conséquence.

Lorsqu'il est impossible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif pris individuellement, le test de dépréciation est effectué sur l'unité génératrice de trésorerie de l'actif, soit le plus petit groupe d'actifs auquel l'actif appartient et pour lequel il existe des entrées de trésorerie identifiables séparément qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs.

Une perte de valeur est comptabilisée en résultat net, sauf dans la mesure où elle contrepasse des profits comptabilisés antérieurement dans le cumul des autres éléments du résultat global.

Instruments financiers

Tous les actifs financiers et les instruments financiers dérivés qui ne sont pas classés au coût amorti sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »).

Un actif financier est évalué au coût amorti s'il satisfait aux deux conditions suivantes, et qu'il n'est pas désigné comme étant à la JVRN :

- Sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir l'actif financier afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels, plutôt que de le vendre en résultat net.
- Ses modalités contractuelles donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts.

Tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière. L'évaluation ultérieure des instruments financiers est fondée sur leur classement. Les actifs et les passifs financiers classés comme JVRN sont évalués à la juste valeur, les variations de ces justes valeurs étant comptabilisées en résultat net pour la période. Les actifs financiers et les passifs financiers classés au coût amorti sont ultérieurement évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Instruments financiers dérivés

La Société a recours à des instruments financiers dérivés, essentiellement des contrats de change à terme, pour gérer son exposition au risque de change découlant des transactions prévues et des éléments monétaires libellés en devises. La Société n'applique pas la comptabilité de couverture à ces instruments. Par conséquent, les instruments financiers dérivés sont classés dans les actifs ou passifs financiers à la JVRN et sont évalués à leur juste valeur à chaque date de clôture. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net pour la période au cours de laquelle elles se produisent.

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Instruments financiers (suite)

Hiérarchie des justes valeurs

Les évaluations de la juste valeur des instruments financiers doivent être classées selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. Les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont définis comme suit :

- Niveau 1 : Prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
- Niveau 2 : Données d'entrée autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.
- Niveau 3 : Entrées d'actifs ou de passifs qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Stocks

Les stocks comprennent les stocks de consommables (matériaux et fournitures), de minerai, de produits en cours et de produits finis. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré et comprend tous les coûts d'acquisition, les coûts de transformation et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Le coût des stocks comprend les coûts directs des matières premières et de la main-d'œuvre liés aux activités d'extraction et de traitement, y compris les frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation, l'amortissement des immobilisations corporelles, les coûts de mise en valeur directement liés aux processus d'extraction et de production connexes, l'amortissement des frais de découverte inscrits antérieurement à l'actif et les coûts indirects directement attribuables à l'actif. À la vente des métaux, le coût est reclassé des stocks de produits finis au coût des ventes.

Le minerai stocké représente le minerai non traité qui a été extrait et qui est disponible pour traitement futur. On mesure le minerai stocké en estimant le nombre de tonnes stocké. La valeur du minerai stocké est fondée sur les coûts engagés (y compris l'amortissement) pour stocker le minerai. Les coûts sont ajoutés au minerai stocké en fonction des coûts d'extraction actuels et des coûts indirects directement attribuables à l'actif par tonne, puis déduits au coût moyen par tonne de minerai. La partie courante du minerai stocké est déterminée en fonction de la quantité qui devrait être traitée dans les 12 prochains mois. Le minerai stocké qui ne devrait pas être traité ni utilisé dans les 12 prochains mois est classé dans la partie non courante.

Les stocks de produits en cours correspondent au minerai en cours de traitement dans une usine aux fins d'extraction du métal et de conversion en produit pouvant être vendu. Les stocks de produits finis représentent le métal qui a été coulé en lingots d'argent aurifère et est prêt à être expédié à un affineur. L'évaluation des stocks de lingots d'argent aurifère tient compte des coûts directs liés aux activités d'extraction et de traitement, des coûts indirects directement liés à un site minier et de l'amortissement.

Tous les stocks sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Les dépréciations de stocks pour les ramener à la valeur nette de réalisation, y compris les provisions pour les stocks à rotation lente, les stocks désuets ou les stocks excédentaires, sont prises en compte dans les charges d'exploitation de la période au cours de laquelle elles se produisent. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente net diminué des coûts qui seront engagés pour finir les produits, convertir les stocks en produits pouvant être vendus et livrer ces derniers à un client, selon la meilleure estimation de la direction à la date de clôture. Les stocks sont évalués périodiquement en fonction de l'ancienneté, de l'utilisation faite par le passé et des exigences d'exploitation. Toute réduction de valeur peut faire l'objet d'une reprise au cours d'une période ultérieure lorsque les circonstances ayant mené à la comptabilisation de celle-ci ont cessé d'exister.

Les pièces de rechange, les pièces de sécurité et le matériel d'entretien sont habituellement classés dans les stocks. Les principales pièces de rechange et pièces de sécurité (pièces de rechange conservées à titre de sécurité) sont classées dans les immobilisations corporelles.

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Frais de financement différés

Les frais payés pour obtenir un financement sont comptabilisés à titre de coûts de transaction lorsqu'il est probable qu'une partie ou la totalité de la dette, à laquelle les frais sont liés, sera prélevée. Les coûts de transaction sont différés jusqu'à ce que la facilité soit conclue et que des prélèvements soient effectués, auquel moment les frais de financement différés seront portés en diminution du produit de l'emprunt. S'il devient probable que l'emprunt ne sera pas conclu, les frais de financement différés seront passés en charges.

Dépôts à long terme sur l'équipement

Les dépôts à long terme sur l'équipement consistent surtout en des paiements anticipés de dépenses en capital, notamment pour l'acquisition d'équipement et d'autres actifs en construction. Ces montants sont comptabilisés dans les actifs et ensuite reclassés dans les immobilisations corporelles ou dans les actifs en construction, lorsque les biens ou services s'y rattachant sont reçus. Les dépôts à long terme sur l'équipement sont évalués périodiquement pour déterminer leur recouvrabilité, et une réduction de valeur est comptabilisée lorsque le recouvrement cesse d'être probable.

Immobilisations corporelles et biens miniers

Les coûts incorporés, y compris certains coûts de mise en valeur et de construction, ne sont pas amortis avant que le bien minier connexe ait atteint un degré prédéterminé de capacité d'exploitation prévu par la direction. Ces coûts sont comptabilisés au poste « Immobilisations corporelles et biens miniers ». Les coûts engagés avant ce stade, y compris l'amortissement des immobilisations corporelles connexes, sont inscrits à l'actif, et le produit des ventes pour la période, le cas échéant, est comptabilisé dans les produits des activités ordinaires. À l'achèvement de la construction, les biens miniers et les actifs en construction sont amortis selon la méthode des unités de production, qui est fondée sur les réserves minérales prouvées et probables estimatives et les ressources minérales comprises dans le plan actuel de la durée de vie de la mine. Le test de dépréciation est effectué de la même façon que pour les autres actifs non financiers. Au cours de la phase de production d'une mine, les coûts engagés relativement aux ajouts ou aux améliorations de biens miniers ou à la mise en valeur de réserves exploitables sont évalués afin de déterminer s'il est approprié de les inscrire à l'actif.

Les immobilisations corporelles et les biens miniers sont évalués au coût moins le cumul des amortissements et le cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition d'un actif, y compris le prix d'achat ou les coûts de développement et de construction. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés en tant qu'actif distinct, selon le cas, uniquement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'élément iront à la Société, et que le coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'un actif qui a été remplacé est décomptabilisée au moment du remplacement.

Les profits et les pertes à la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit à la valeur comptable de l'actif, et ils sont inclus dans les autres (produits) charges à l'état consolidé du résultat net.

i) Frais de découverte différés

Pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert, il est nécessaire de retirer le mort-terrain et les autres stériles pour avoir accès au minerai pouvant être exploité économiquement. Le retrait du mort-terrain et des autres stériles se nomme « découverte ».

Au cours de la phase de mise en valeur de la mine, les frais de découverte sont incorporés dans les coûts de construction et de mise en valeur de la mine; ils sont amortis lorsque la mine passe en phase de production.

Au cours de la phase de production, les frais de découverte sont comptabilisés dans le coût des stocks. Toutefois, ils sont incorporés dans les propriétés minières, au sein des immobilisations corporelles, s'il est attendu que les activités de découverte fournissent des avantages économiques futurs.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Immobilisations corporelles et biens miniers (suite)

i) Frais de découverte différés (suite)

Les frais de découverte engagés pendant la phase de production fournissent des avantages économiques futurs dans les cas suivants :

- Il est probable que les avantages économiques futurs (p. ex., un meilleur accès au corps minéralisé) associés aux opérations de découverte iront à la Société;
- La Société peut identifier la partie du corps minéralisé à laquelle elle a un meilleur accès;
- Les frais rattachés aux opérations de découverte associées à cette partie du corps minéralisé peuvent être évalués de façon fiable.

ii) Amortissement et épuisement

L'amortissement d'un actif commence lorsque ce dernier se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaires pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction. L'amortissement des actifs en construction commence à la fin de la période de construction ou une fois le stade de la production commerciale atteint, selon la première éventualité. La valeur comptable des immobilisations corporelles et des biens miniers est amortie jusqu'à la valeur résiduelle, le cas échéant, selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de la mine, si celle-ci est plus courte, ou selon le mode des unités de production en fonction du nombre estimatif d'onces récupérables (réserves minérales prouvées et probables estimées), en fonction du rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs de l'actif. L'amortissement ne cesse pas lorsqu'un actif est inutilisé ou mis hors service, sauf si celui-ci est entièrement amorti. Toutefois, selon la méthode fondée sur le nombre d'unités produites, la charge d'amortissement peut être de néant en l'absence de production. Les frais de découverte inscrits à l'actif sont amortis selon la méthode fondée sur le nombre d'unités produites sur la durée d'utilité des réserves qui bénéficient directement de la découverte.

La Société revoit l'estimation des réserves récupérables totales annuellement et lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'une telle revue est requise. Les modifications apportées aux estimations des réserves récupérables totales sont comptabilisées prospectivement.

Les dépenses liées aux travaux importants de maintenance ou de réparation, qui comprennent le coût des actifs de remplacement et des pièces de rechange ainsi que les coûts de révision, sont inscrites à l'actif, et la valeur comptable résiduelle de l'actif réparé, révisé ou remplacé est décomptabilisée lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif n'iront pas à la Société. Tous les autres coûts sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif admissible sont incorporés dans le coût de l'actif jusqu'à ce que ce dernier soit quasi achevé et prêt pour son utilisation prévue; ils sont ensuite amortis sur la durée d'utilité attendue de l'actif. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent le droit d'accès à l'énergie, dont la durée d'utilité est basée sur la durée d'utilité estimée de la mine. Les actifs sont inscrits à l'actif et amortis à l'état consolidé du résultat net. En outre, ils sont passés en revue à la fin de chaque période de présentation de l'information financière afin de déceler toute indication de dépréciation.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Provisions

i) Généralités

Les provisions sont comptabilisées :

- a) si la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé;
- b) s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable.

La charge liée à toute provision est présentée à l'état consolidé du résultat net, déduction faite de tout remboursement. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est important, les provisions sont actualisées au moyen d'un taux avant impôt courant qui reflète, le cas échéant, les risques propres au passif.

ii) Provision pour réhabilitation

Une obligation juridique ou implicite d'engager des frais de remise en état, de réhabilitation et d'environnement peut survenir lorsque des perturbations environnementales sont causées par la prospection, l'évaluation, la mise en valeur ou la production continue d'un bien minier. Les coûts découlant de la mise hors service d'une usine et d'autres travaux de préparation du site, actualisés à leur valeur actuelle nette, sont provisionnés et inscrits à l'actif au début de chaque projet à la valeur comptable de l'actif, dès que l'obligation d'engager de tels coûts survient. Le taux d'actualisation utilisé est fondé sur un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres au passif, excluant les risques pour lesquels les estimations de flux de trésorerie futurs ont déjà été ajustées. Le passif connexe est ajusté à chaque période pour tenir compte de la désactualisation et, au besoin, des variations du taux d'actualisation courant fondé sur le marché, du montant et du calendrier des flux de trésorerie sous-jacents nécessaires pour régler l'obligation. La Société comptabilise également un montant correspondant à l'actif, lequel est amorti sur la durée d'utilité résiduelle de l'actif.

Dette à long terme

La Société comptabilise initialement tous les passifs financiers à la juste valeur. Elle les classe ultérieurement au coût amorti et utilise la méthode du taux d'intérêt effectif.

Capital-actions

Les instruments de capitaux propres sont des contrats qui confèrent un intérêt résiduel dans l'actif net de la Société. Les instruments financiers émis par la Société sont classés dans les capitaux propres seulement dans la mesure où ils ne répondent pas à la définition d'un passif financier ou d'un actif financier. Les actions ordinaires et les paiements fondés sur des actions sont classés comme des instruments de capitaux propres.

Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission de nouvelles actions sont présentés dans les capitaux propres en déduction du produit, après impôt.

La Société a adopté la méthode résiduelle pour l'évaluation des actions et des bons de souscription classés dans les capitaux propres, émis à titre d'unités de placement privé. Selon cette méthode, le produit est d'abord attribué au capital-actions en fonction de la juste valeur des actions ordinaires au moment où les unités sont évaluées, et toute valeur résiduelle est attribuée à la réserve au titre des bons de souscription.

La juste valeur des actions ordinaires est fondée sur le cours acheteur de clôture à la date de l'annonce.

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Résultat par action

La Société présente le résultat de base par action pour ses actions ordinaires, calculé en divisant le résultat attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. La Société utilise la méthode du rachat d'actions pour calculer le résultat dilué par action. Selon cette méthode, l'effet dilutif sur le bénéfice par action est calculé sur l'utilisation du produit qui pourrait être obtenu à l'exercice d'options, de bons de souscription d'actions et d'instruments semblables. Il suppose que le produit de cet exercice serait utilisé pour acheter des actions ordinaires au cours moyen du marché pendant la période. Toutefois, le calcul de la perte diluée par action exclut l'incidence de diverses conversions et de l'exercice d'instruments fondés sur des actions qui auraient un effet antidilutif.

Paielements fondés sur des actions

Options d'achat d'actions

La Société octroie des options d'achat d'actions ordinaires de la Société à ses administrateurs, dirigeants, salariés et consultants. La juste valeur des paiements fondés sur des actions est évaluée à la date d'attribution, au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, et est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits des salariés selon la méthode de l'acquisition graduelle des droits.

Pour les salariés et les non-salariés, la juste valeur des paiements fondés sur des actions est comptabilisée en charges ou en participations dans des biens miniers, avec une augmentation correspondante de la réserve au titre des paiements fondés sur des actions. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre d'options d'achat d'actions dont l'acquisition est attendue. La contrepartie reçue à l'exercice d'options d'achat d'actions (« options ») est comptabilisée dans le capital-actions, et le paiement fondé sur des actions connexe dans la réserve au titre des paiements fondés sur des actions est transféré au capital-actions. Lorsque les modalités des options sont modifiées avant qu'elles ne soient acquises, l'augmentation de la juste valeur des options, évaluée immédiatement avant et après la modification, est également prise en compte dans les états consolidés du résultat net sur la période d'acquisition restante.

Unités d'actions différées et unités d'actions incessibles

Les UAD et les UAI sont évaluées à la juste valeur en fonction de leur valeur intrinsèque à la date d'attribution. Le paiement des UAD et des UAI peut être effectué sous forme d'actions ordinaires, de trésorerie ou d'une combinaison des deux, à la discrétion de la Société. La charge au titre des UAD et des UAI est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits ou selon la meilleure estimation de la direction lorsque des dispositions contractuelles limitent l'acquisition des droits jusqu'à la réalisation de certaines conditions liées au rendement, un montant égal étant inscrit à titre de charge.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires proviennent essentiellement de la vente de lingots d'argent aurifère, chaque cargaison représentant une obligation de prestation distincte, ainsi que de la vente de métal raffiné lorsqu'il en reste une quantité à vendre.

La Société comptabilise des produits des activités ordinaires lorsqu'elle transfère le contrôle d'un produit au client. Le contrôle est transféré lorsque le client a reçu le titre de propriété de l'actif et a assumé les risques et avantages importants inhérents à la propriété de l'actif, et que la Société a un droit actuel à un paiement au titre de la livraison du métal. Il s'agit généralement du moment où le titre de propriété du métal est transféré au client.

Les produits des activités ordinaires sont évalués au prix de transaction convenu aux termes du contrat avec le client. Le paiement du prix de transaction est exigible immédiatement au transfert du contrôle du métal au client.

Les produits des activités ordinaires provenant de la vente de toute production, y compris la production à la phase de la mise en service, sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net.

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Comptabilisation des produits des activités ordinaires (suite)

Passif sur contrat

La Société a conclu un contrat de vente d'or, comptabilisé à titre de contrat conclu avec un client, aux termes duquel la Société a reçu des paiements anticipés en trésorerie en contrepartie de la livraison d'un nombre défini d'onces d'or sur une période déterminée. Ce contrat, conclu et maintenu en vue de la livraison du nombre défini d'onces d'or, est comptabilisé à titre de contrat conclu avec un client. Le paiement anticipé reçu aux termes de l'entente d'achat de la production d'or a été comptabilisé à titre de passif sur contrat entrant dans le champ d'application d'IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Selon les modalités de l'entente, les obligations de prestation seront satisfaites par des livraisons provenant de la production de la mine TZ et les produits des activités ordinaires seront comptabilisés sur la durée des ententes en fonction des prix estimés de l'or en vigueur lors de la comptabilisation initiale. En raison du délai entre le moment de la livraison de l'or aux termes de l'entente d'achat de la production d'or et la réception initiale de l'avance sur la contrepartie reçue, il a été déterminé que l'entente d'achat de la production d'or comporte une composante de financement importante selon IFRS 15. La composante de financement importante est comptabilisée séparément de la composante produits des activités ordinaires, et la charge d'intérêts sur le passif sur contrat est comptabilisée dans les charges financières, qui sont inscrites à l'actif avant la mise en production commerciale. Le taux d'intérêt est fonction du taux d'intérêt implicite stipulé dans l'entente d'achat de la production d'or à la date de création. La contrepartie initiale reçue aux termes de l'entente d'achat de la production d'or est considérée comme variable, sous réserve des variations du nombre total d'onces d'or qui seront livrées. Les variations de la contrepartie variable sont reflétées dans les états consolidés du résultat net.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat, soit la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé, est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net. La charge d'impôt exigible correspond à l'impôt à acquitter prévu sur le bénéfice imposable de l'exercice, en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période, ajustés pour tenir compte des modifications de l'impôt à verser relativement aux exercices antérieurs.

Les actifs et les passifs d'impôt différé et la charge ou le recouvrement d'impôt différé connexe sont comptabilisés pour tenir compte des incidences fiscales différées attribuables aux écarts entre la valeur comptable des actifs et des passifs existants dans les états financiers, et leur valeur fiscale respective. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués au moyen des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer lorsque l'actif sera réalisé ou le passif réglé. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôt différé est prise en compte dans les états consolidés du résultat net de la période au cours de laquelle la modification est pratiquement en vigueur.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels l'actif pourra être imputé. Dans la mesure où la Société considère qu'il est improbable qu'un actif d'impôt différé soit recouvré, l'actif d'impôt différé est réduit. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigibles, et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale, et que la Société a l'intention de régler ses actifs et passifs d'impôt exigibles sur la base du montant net.

Information sectorielle

Un secteur opérationnel est une composante d'une entité qui se livre à des activités ordinaires pour lesquelles elle engage des charges et dont les résultats d'exploitation sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel en vue de prendre des décisions sur les ressources à affecter au secteur et d'évaluer la performance de celui-ci. Le chef de la direction est responsable de l'affectation des ressources et de l'examen des résultats d'exploitation pour chaque secteur opérationnel, sur une base périodique. La principale activité commerciale de la Société est l'exploitation de la mine TZ au Brésil et du projet aurifère Oko West au Guyana.

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Modifications de normes comptables

IFRS 18 *États financiers* : Présentation et informations à fournir

Le 9 avril 2024, l'IASB a publié la norme IFRS 18 afin d'améliorer la présentation de la performance financière. La nouvelle norme remplace IAS 1 *Présentation des états financiers*. De nombreuses exigences d'IAS 1 sont reprises telles quelles. La norme IFRS 18 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'application anticipée est permise.

La nouvelle norme comptable fait état de modifications importantes à la structure de l'état du résultat net et de nouveaux principes de regroupement et de ventilation des informations.

L'incidence de l'adoption des modifications n'a pas encore été établie par la Société.

Modifications d'IFRS 9 *Instruments financiers*

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 9 concernant la décomptabilisation des passifs financiers réglés par transfert électronique. Les modifications permettent aux entités, dans des circonstances restreintes, de décomptabiliser un passif financier avant la date de règlement une fois qu'une instruction de paiement électronique a été délivrée et que certains critères sont remplis.

Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, et l'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence potentielle de ces modifications sur ses états financiers consolidés, y compris leur applicabilité aux paiements effectués par l'intermédiaire de ses systèmes bancaires et leur incidence potentielle sur la présentation des comptes créditeurs et des soldes de trésorerie à la fin de la période.

12. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

La Société fait des estimations et pose des hypothèses à l'égard de l'avenir qui ont une incidence sur les montants présentés des actifs et des passifs. Les estimations et les jugements sont continuellement évalués d'après l'expérience passée et d'autres facteurs, y compris les attentes à l'égard d'événements futurs qui sont considérées comme raisonnables dans les circonstances. À l'avenir, les résultats réels pourraient différer de ces estimations et hypothèses.

L'incidence d'un changement d'estimation comptable est comptabilisée prospectivement.

Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables

L'information sur les jugements critiques, posés lors de l'application des méthodes comptables qui présentent le risque le plus important d'entraîner un ajustement important de la valeur comptable des actifs et des passifs comptabilisés dans les états financiers au cours de l'exercice considéré et du prochain exercice, est présentée ci-après.

i) **Mise en production commerciale**

Jusqu'à l'atteinte du niveau d'exploitation d'une mine souhaité par la direction, les coûts engagés sont incorporés dans les coûts des biens miniers connexes, à l'exception des coûts associés à la vente d'or, mais compte tenu des coûts d'emprunt engagés pour des actifs qualifiés. L'épuisement lié aux coûts des biens miniers inscrits à l'actif débute lorsque le niveau d'exploitation d'une mine souhaité par la direction est atteint. La direction tient compte de plusieurs facteurs quantitatifs et qualitatifs lorsqu'elle évalue si ce niveau peut être atteint, notamment le débit de traitement, les teneurs et les taux de récupération, sur une période raisonnable. La Société a déterminé que le niveau d'exploitation de la mine TZ souhaité par la direction est atteint à compter du 1^{er} septembre 2024.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

4. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES (suite)

Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables (suite)

ii) Acquisition d'actifs et regroupement d'entreprises

L'appréciation de la question de savoir si une acquisition répond à la définition d'une entreprise ou si elle consiste en une acquisition d'actifs nécessite l'exercice d'un jugement critique. Cette évaluation exige le recours au jugement lorsqu'il s'agit de déterminer si une acquisition comprend des entrées et un processus important qui, ensemble, contribuent de manière importante à la création de sorties. De plus, IFRS 3 *Regroupements d'entreprises* présente un test de concentration établissant qu'un ensemble d'activités et d'actifs n'est pas considéré comme une entreprise si la quasi-totalité de la juste valeur de l'actif brut acquis se concentre dans un actif identifiable unique ou un groupe d'actifs identifiables similaires. Ce test de concentration nécessite le recours au jugement. Les modifications apportées au jugement porté pour déterminer si une acquisition répond à la définition d'une entreprise pourraient avoir une incidence sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés au moment de l'acquisition.

iii) Taxe sur la valeur ajoutée (« TVA ») à recouvrer

a) Brésil

Le solde de la TVA est essentiellement lié à la taxe à recouvrer au Brésil, auparavant classée dans les biens miniers, mais qui a été reclassée après la mise en production commerciale de TZ mentionnée dans le présent document. La TVA payée au Brésil est réputée recouvrable, sous réserve de réclamations mensuelles et de leur acceptation par les autorités fiscales compétentes. Toutefois, les demandes de recouvrement de la TVA au Brésil sont soumises à des obligations de déclaration complexes et à une vérification détaillée ou un examen par les autorités fiscales. Le moment de la réception des remboursements est donc incertain. La direction a exercé son jugement pour déterminer les parties courante et non courante de la TVA à recouvrer. La direction a entre autres tenu compte i) de la fréquence des paiements reçus, ii) des discussions avec les autorités fiscales du Brésil et des messages provenant de celles-ci quant à des demandes en particulier, et iii) du délai prévu pour recevoir les remboursements, conformément à la réglementation fiscale brésilienne (**note 6**).

b) Guyana

Le solde comptabilisé au titre de la TVA représente le montant recouvrable auprès de l'autorité du revenu du Guyana pour la TVA payée sur les fournitures taxables, principalement liées aux activités de prospection. Après la soumission des déclarations mensuelles, une demande de remboursement est déposée auprès des autorités fiscales, qui procèdent à un examen. Une fois cet examen terminé, la TVA est considérée comme récupérable.

Toutefois, le moment de la réception des crédits de remboursement reste incertain. Bien que la convention minière stipule que les remboursements doivent être accordés dans les 90 jours suivant la présentation de la demande, le délai de traitement réel dépend de l'achèvement de l'examen par les autorités fiscales. De plus, il existe une incertitude quant à la possibilité d'utiliser les crédits de TVA pour réduire les autres impôts à payer, car ce processus nécessite une entente distincte avec les autorités fiscales.

iv) Impôt sur le résultat

La Société est soumise à l'impôt sur le résultat dans de nombreux pays. L'établissement de la charge d'impôt sur le résultat à l'échelle mondiale requiert beaucoup de jugement. Il existe des transactions et calculs pour lesquels la détermination finale de l'impôt est incertaine. La Société comptabilise les passifs pour les problèmes de vérification fiscale anticipés, en fonction de son appréciation de la question de savoir si elle devra payer des impôts additionnels. Lorsque le règlement définitif d'un enjeu fiscal donne lieu à un montant différent de celui comptabilisé initialement, l'écart a une incidence sur les actifs et les passifs d'impôt exigible et différé de la période pendant laquelle le règlement a lieu.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

4. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES (suite)

Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables (suite)

iv) Impôt sur le résultat (suite)

Périodiquement, il faut exercer son jugement pour déterminer si des actifs d'impôt différé doivent être comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière. Afin de comptabiliser des actifs d'impôt différé, y compris ceux découlant de pertes fiscales inutilisées, la direction doit évaluer la probabilité que la Société génère des bénéfices imposables au cours des périodes ultérieures. À la suite de l'évaluation, si la Société pense qu'il est probable qu'une partie des actifs d'impôt différé ne sera pas réalisée, ceux-ci sont décomptabilisés.

Les estimations des bénéfices imposables futurs se fondent sur des prévisions des flux de trésorerie liés à l'exploitation et sur l'application des lois fiscales dans chaque pays. Dans la mesure où les flux de trésorerie et les bénéfices imposables futurs diffèrent considérablement des estimations, la capacité de la Société de réaliser les actifs d'impôt différé nets comptabilisés à la date de clôture peut être touchée. De plus, l'évolution des lois fiscales dans les pays où la Société exerce ses activités pourrait limiter sa capacité à obtenir des déductions fiscales au cours de périodes ultérieures.

La direction doit faire preuve de jugement afin de déterminer s'il faut comptabiliser un actif d'impôt différé pour les différences temporaires liées à des participations dans des filiales. L'exercice du jugement est également nécessaire afin de cerner les intentions de la direction quant au réinvestissement des résultats non distribués dans un avenir prévisible. Les estimations de réinvestissements sont fondées sur des prévisions et des estimations des besoins financiers de la Société et de ses filiales. Si les résultats et les besoins financiers futurs diffèrent considérablement des estimations, le passif d'impôt différé comptabilisé à la date de clôture pour les différences temporaires liées à des participations dans des filiales peut être touché.

v) Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date de clôture lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable des actifs pourrait ne pas être recouvrable. Cette détermination exige beaucoup de jugement. Les facteurs qui pourraient donner lieu à un test de dépréciation des actifs non financiers comprennent, sans s'y limiter, des tendances sectorielles ou économiques négatives importantes, y compris le prix de l'or, la diminution de la capitalisation boursière ou le report des dépenses d'investissement.

L'évaluation de la valeur recouvrable par la Société en ce qui concerne la valeur comptable des actifs non financiers repose sur de nombreuses hypothèses et peut différer de manière significative de la valeur recouvrable réelle. La valeur recouvrable est basée, en partie, sur certains facteurs qui peuvent être partiellement ou totalement hors du contrôle de la Société. Cette évaluation implique une comparaison de la valeur recouvrable estimée des actifs non financiers à leur valeur comptable. Au 31 décembre 2025, la direction a déterminé qu'aucun facteur ne justifiait l'exécution d'un test de dépréciation et, par conséquent, n'a pas soumis ses immobilisations corporelles et ses biens miniers à un tel test.

Un test de dépréciation a été réalisé au projet Oko West au moment de la transition du stade de la prospection et de l'évaluation au stade de la mise en valeur, et aucune perte de valeur n'a été relevée (**note 7**). La direction a dû exercer un jugement pour évaluer la faisabilité technique et la viabilité commerciale du projet Oko West.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

4. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES (suite)

Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables (suite)

vi) Estimation des réserves de minerai et des ressources minérales

Les réserves de minerai sont des estimations de la quantité de minerai qui peut être extraite économiquement et légalement de la zone ciblée. Les estimations des réserves de minerai et des ressources minérales sont fondées sur des renseignements compilés par des personnes qualifiées appropriées relativement aux données géologiques et techniques sur la taille, la profondeur, la forme et la teneur du corps minéralisé et aux techniques de production et aux taux de récupération appropriés. Une telle analyse nécessite des jugements géologiques complexes pour l'interprétation des données. L'estimation des réserves récupérables est fondée sur des facteurs tels que les estimations des taux de change, des prix des marchandises, des besoins futurs en capitaux et des coûts de production, ainsi que sur des hypothèses et des jugements géologiques formulés pour estimer la taille et la teneur du corps minéralisé.

Les estimations et les rapports sur les réserves de minerai sont établis conformément aux principes énoncés dans le *Règlement 43-101 sur les normes de divulgation pour les projets miniers* (le « **Règlement 43-101** ») au Canada. Le Règlement 43-101 exige l'utilisation d'hypothèses raisonnables en matière d'investissement, notamment :

- a) les estimations de la production future, qui comprennent les réserves prouvées et probables, les estimations des ressources et les agrandissements prévus;
- b) les prix futurs attendus des matières premières, selon les prix actuels du marché et les prix à terme et selon l'évaluation par la Société du prix moyen à long terme;
- c) les coûts de production décaissés, les dépenses d'investissement et les obligations de réhabilitation futurs.

Par conséquent, la direction se fera une idée des prix de vente prévus, en fonction des tendances historiques des prix moyens à court et à long terme. Par exemple, si les prix actuels demeurent inférieurs aux moyennes historiques à long terme pendant une période prolongée, la direction peut supposer que des prix plus bas prévaudront dans l'avenir et, par conséquent, ces prix plus bas sont utilisés pour estimer les réserves en vertu du Règlement 43-101. Des hypothèses de prix moins élevés entraînent généralement des estimations de réserves moins élevées.

Principales sources d'incertitude relatives aux estimations

Provision pour réhabilitation

Les coûts de remise en état futurs sont comptabilisés à la fin de chaque période selon la meilleure estimation de la direction des coûts décaissés non actualisés nécessaires aux activités de remise en état futures. Les changements d'estimations sont reflétés dans la période au cours de laquelle une estimation est révisée. La comptabilisation des obligations de remise en état des lieux exige que la direction fasse des estimations des coûts futurs qui devront être engagés pour achever les travaux de remise en état des lieux nécessaires pour se conformer aux lois, aux règlements et aux obligations implicites en vigueur. Les estimations des coûts futurs de remise en état dépendent des coûts de main-d'œuvre, des incidences environnementales connues, de l'efficacité des mesures de remise en état et de restauration, des taux d'inflation et des taux d'intérêt avant impôts qui reflètent une évaluation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et du risque propre à l'obligation. La Société estime également le moment où les dépenses seront engagées, lequel est susceptible de changer en fonction de la poursuite de l'exploitation, des modifications apportées au plan de mine et des réserves minérales nouvellement découvertes.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

4. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES (suite)

Principales sources d'incertitude relatives aux estimations (suite)

Provision pour réhabilitation (suite)

Les coûts réels engagés peuvent différer de ces montants estimés. En outre, les modifications futures des lois et réglementations environnementales et l'intention de la Société pourraient accroître l'ampleur des travaux de remise en état et d'assainissement à réaliser par la Société. L'augmentation des coûts futurs pourrait avoir une incidence importante sur les montants imputés aux activités d'exploitation au titre de la remise en état des lieux.

La Société évalue la provision pour réhabilitation à chaque date de clôture pour tenir compte des changements dans le montant estimé de l'obligation, de l'échéancier des flux de trésorerie futurs et des changements dans le taux d'actualisation.

Comptabilisation d'ententes d'achat de production

Pour établir le prix de transaction aux termes de l'entente d'achat de la production d'or, la direction a déterminé que l'entente comportait une composante de financement importante. Afin de déterminer le taux d'intérêt implicite du contrat, il est nécessaire de recourir à des estimations basées sur l'information raisonnablement accessible pour les parties au moment de la conclusion de l'entente en lien avec la quantité et le prix de vente au comptant des biens promis devant être livrés aux termes de l'entente d'achat de la production d'or. Ces estimations sont sujettes à variation et peuvent avoir une incidence sur le calendrier et le montant des produits des activités ordinaires comptabilisés.

La direction a exercé son jugement dans l'application d'IFRS 15, car le traitement de l'avance sur le passif sur contrat est un jugement clé fondé sur la livraison prévue de la production future de la Société.

13. STOCKS

Le résumé des stocks de la Société est présenté ci-après.

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Matériaux et fournitures	47 538	29 738
Produits finis	3 842	4 642
Produits en cours	2 038	1 296
Minerai stocké	12 032	1 912
	65 450	37 588
Partie non courante du minerai stocké	46 557	21 183
	112 007	58 771

La partie non courante du minerai stocké correspond au minerai qui ne devrait pas être traité ou utilisé au cours des douze (12) prochains mois.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

14. CRÉANCES ET AUTRES ACTIFS

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
TVA	27 772	27 366
Créances	1 655	3 837
Charges payées d'avance et acomptes	3 370	2 640
Placements dans des titres négociables	17 814	-
Autres	1 853	2 928
	52 464	36 771
Moins : Partie courante	8 670	7 795
Autres actifs non courants	43 794	28 976

Les créances correspondent surtout au produit à recevoir au titre de la vente d'or à Franco-Nevada (Barbados) Corporation (« **Franco** ») aux termes de l'entente d'achat de la production d'or (**note 10**) ainsi qu'aux produits d'intérêts à recevoir.

Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2025, la société a réévalué le profil de recouvrabilité de certains de ses crédits de TVA au Brésil à la lumière de l'instauration du cadre associé à la réforme fiscale au Brésil (la « **réforme** ») (modification constitutionnelle n° 132/2023).

La réforme fait en sorte que les crédits de TVA accumulés ne pourront plus être utilisés dans le cadre de l'ancien système fiscal étatique et devront être convertis en crédits fiscaux fédéraux qui seront remboursés en trésorerie sur une période pouvant atteindre 240 versements mensuels, à compter de 2033, sous réserve d'une correction monétaire.

En raison du prolongement de la période de recouvrement, la direction a déterminé que la valeur comptable à long terme des crédits de TVA à recouvrer doit tenir compte de la valeur temps de l'argent. Par conséquent, la Société a comptabilisé un ajustement de la valeur actualisée du solde de ces crédits fondé sur le moment auquel les remboursements en trésorerie sont attendus.

La valeur actualisée a été calculée selon les indices d'inflation et de taux d'intérêt à long terme applicables pour le territoire, soit d'environ 10,4 %, compte tenu des conditions de marché et des taux de financement à long terme attendus au Brésil.

À la suite de cette évaluation, la Société a comptabilisé un ajustement de la valeur actualisée sans effet sur la trésorerie de 16 739 000 \$ dans les états consolidés du résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

La direction continue de suivre l'évolution de la mise en œuvre de la réforme, y compris des mécanismes régissant la conversion et le remboursement des crédits de TVA accumulés, et elle mettra à jour ses estimations du moment du recouvrement et les taux d'actualisation utilisés au besoin.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET BIENS MINIERES

	Exercice clos le 31 décembre 2025					Total
	Biens miniers	Actifs en construction	Mobilier et matériel de bureau	Bâtiments, installations et immobilisations corporelles	Actifs au titre du droit d'utilisation	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût						
Solde au 1 ^{er} janvier 2025	186 636	-	1 083	342 475	1 136	531 330
Entrées	31 173	80 119	122	46 646	95	158 155
Cessions	(293)	-	-	(35)	(151)	(479)
Transfert	(696)	-	(2)	1 727	61	1 090
Transfert depuis les actifs de prospection et d'évaluation	715 749	125 163	-	-	-	840 912
Change	21 564	-	82	40 430	58	62 134
Solde au 31 décembre 2025	954 133	205 282	1 285	431 243	1 199	1 593 142
Amortissement cumulé						
Solde au 1 ^{er} janvier 2025	(4 813)	-	(343)	(27 815)	(254)	(33 225)
Entrées	(20 724)	-	(221)	(48 174)	(400)	(69 519)
Cessions	12	-	-	104	151	267
Transfert	(237)	-	(71)	(734)	(48)	(1 090)
Change	(764)	-	(39)	(4 396)	(26)	(5 225)
Solde au 31 décembre 2025	(26 526)	-	(674)	(81 015)	(577)	(108 792)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2025	927 607	205 282	611	350 228	622	1 484 350

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET BIENS MINIERS (suite)

	Exercice clos le 31 décembre 2024					Total
	Biens miniers	Actifs en construction	Mobilier et matériel de bureau	Bâtiments, installations et immobilisations corporelles	Actifs au titre du droit d'utilisation	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût						
Solde au 1 ^{er} janvier 2024	106 649	308 282	612	92 987	415	508 945
Entrées	18 645	110 703	327	6 307	560	136 542
Contrepartie différée	60 000	-	-	-	-	60 000
Acquisition du projet Oko West	-	-	198	693	251	1 142
Acquisition de Gurupi	-	-	24	193	-	217
Cessions	-	-	-	(44)	-	(44)
Transfert	68 822	(416 245)	-	314 834	-	(32 589)
Transfert de la ligne de transport d'électricité vers les immobilisations incorporelles	(35 899)	-	-	-	-	(35 899)
Change	(31 581)	(2 740)	(78)	(72 495)	(90)	(106 984)
Solde au 31 décembre 2024	186 636	-	1 083	342 475	1 136	531 330
Amortissement cumulé						
Solde au 1 ^{er} janvier 2024	-	-	(272)	(4 904)	(106)	(5 282)
Entrées	(5 253)	-	(78)	(29 011)	(163)	(34 505)
Cessions	-	-	-	44	-	44
Écart de conversion	440	-	7	6 056	15	6 518
Solde au 31 décembre 2024	(4 813)	-	(343)	(27 815)	(254)	(33 225)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2024	181 823	-	740	314 660	882	498 105

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET BIENS MINIERS (suite)

Le 1^{er} octobre 2025, la direction a déterminé que la faisabilité technique et la viabilité commerciale du projet Oko West étaient établies. La Société a donc reclassé les coûts inscrits à l'actif liés au projet depuis les actifs de prospection et d'évaluation vers les biens miniers et actifs en construction, dans les immobilisations corporelles et biens miniers. Les montants inscrits à l'actif liés au projet seront comptabilisés au coût jusqu'à ce que le projet atteigne le stade de la production commerciale, qu'il soit vendu ou abandonné, ou que la direction ait identifié une dépréciation.

Pour évaluer la dépréciation éventuelle du projet Oko West, la direction a utilisé la méthode de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. La juste valeur est établie à partir des flux de trésorerie actualisés, qui tiennent compte de plusieurs des principales hypothèses posées par la direction ainsi que des estimations faites par cette dernière au sujet des flux de trésorerie futurs projetés. La direction a conclu que la juste valeur diminuée des coûts de la vente était supérieure à la valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie. Par conséquent, il n'a pas été nécessaire de comptabiliser une perte de valeur avant le reclassement.

Au 31 décembre 2025, la Société avait versé des avances de 42 121 000 \$ (876 000 \$ au 31 décembre 2024) pour l'achat d'immobilisations corporelles liées essentiellement au projet Oko West. Ce montant sera reclassé depuis les dépôts à long terme sur l'équipement dans l'état de la situation financière vers les immobilisations corporelles et biens miniers, une fois que la totalité des actifs aura été reçue. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la Société a inscrit à l'actif une tranche de 26 539 000 \$ (4 374 000 \$ au 31 décembre 2024) des frais de découverte différés, dans les biens miniers. La charge d'amortissement liée aux frais de découverte différés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'est établie à 2 415 000 \$ (256 000 \$ au 31 décembre 2024).

Le total de l'amortissement comptabilisé pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'est établi à 69 519 000 \$ (34 505 000 \$ au 31 décembre 2024), dont une tranche de 48 777 000 \$ (19 683 000 \$ au 31 décembre 2024) a été comptabilisée dans le coût des ventes (**note 17**), une tranche de 9 662 000 \$ (5 001 000 \$ au 31 décembre 2024) a été comptabilisée dans l'amortissement inscrit à l'actif (**note 20**), et une tranche de 489 000 \$ (499 000 \$ au 31 décembre 2024) a été passée en charges dans les états consolidés du résultat net (**note 20**). Le solde de la charge d'amortissement a été comptabilisé à titre de stocks dans le cours normal des activités.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les entrées d'immobilisations corporelles et de biens miniers se sont chiffrées à 158 155 000 \$ (136 542 000 \$ au 31 décembre 2024), dont une tranche de 89 397 000 \$ (55 522 000 \$ au 31 décembre 2024) a été réglée en trésorerie et une tranche de 68 758 000 \$ (81 020 000 \$ au 31 décembre 2024) a été comptabilisée dans les activités d'investissement sans effet sur la trésorerie (**note 20**).

Jusqu'à l'atteinte du niveau d'exploitation d'une mine souhaité par la direction, les coûts engagés sont incorporés dans les coûts des biens miniers connexes, à l'exception des coûts associés à la vente d'or, mais compte tenu des coûts d'emprunt engagés pour des actifs qualifiés. L'épuisement lié aux coûts des biens miniers inscrits à l'actif débute lorsque le niveau d'exploitation d'une mine souhaité par la direction est atteint. La direction tient compte de plusieurs facteurs quantitatifs et qualitatifs lorsqu'elle évalue le moment auquel un bien minier pourra fonctionner au niveau souhaité, notamment le débit de traitement, les teneurs et les taux de récupération, sur une période raisonnable. La Société a déterminé que le niveau d'exploitation de la mine TZ souhaité par la direction avait été atteint à compter du 1^{er} septembre 2024. En raison de la mise en production commerciale, les actifs en construction ont été reclassés dans les immobilisations corporelles et biens miniers en fonction de leur catégorie respective, et l'amortissement et l'épuisement ont commencé.

Une contrepartie différée de 60 000 000 \$ a été comptabilisée dans les immobilisations corporelles et biens miniers pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, après l'atteinte de la production commerciale à la mine TZ. La Société devait verser ce montant, à son gré, à Eldorado Gold Corporation (« **Eldorado** »), à tout moment jusqu'au premier anniversaire de la mise en production commerciale de TZ, dans le cadre de l'acquisition de la totalité des actions émises et en circulation de BRM. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la contrepartie différée a été versée à Eldorado.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

16. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Note	Exercices clos les 31 décembre	
		2025	2024
		\$	\$
Coût			
Solde d'ouverture		31 938	-
Transfert depuis les immobilisations corporelles et biens miniers		-	35 899
Cession		(1 258)	-
Change		4 098	(3 961)
Solde de clôture		34 778	31 938
Amortissement cumulé			
Solde d'ouverture		(792)	-
Entrées	17	(3 132)	(989)
Change		(179)	197
Solde de clôture		(4 103)	(792)
Valeur comptable nette		30 675	31 146

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société a transféré les actifs liés à sa ligne de transport d'électricité et les coûts connexes directement attribuables, comptabilisés à l'origine dans ses immobilisations corporelles et biens miniers, dans les immobilisations incorporelles en raison d'obligations réglementaires envers l'agence nationale brésilienne de l'électricité, car ces actifs représentent le droit d'accès à l'énergie nécessaire pour les activités. La ligne de transport d'électricité a été construite uniquement aux fins de connexion avec le réseau électrique brésilien et offre de nombreux avantages, notamment la garantie d'un approvisionnement en énergie renouvelable certifiée et l'acheminement de l'énergie spécifiquement pour le démarrage et le maintien des activités à la mine TZ. Il a donc été déterminé que la construction de la ligne de transport d'énergie avait une fin commerciale.

17. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

	Exercice clos le 31 décembre 2025			
	Projet Oko West	TZ	Gurupi	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2025	695 035	5 742	1 559	702 336
Dépenses liées aux travaux initiaux	110 666	-	-	110 666
Analyses, levés et services techniques	1 563	2 807	1 280	5 650
Frais généraux et dépenses connexes	1 606	623	857	3 086
Matériaux, fournitures et autres	5 603	246	1 226	7 075
Transfert vers les immobilisations corporelles et biens miniers	(840 912)	-	-	(840 912)
Change	35 211	755	1	35 967
Solde au 31 décembre 2025	8 772	10 173	4 923	23 868

	Exercice clos le 31 décembre 2024			
	Projet Oko West	TZ	Gurupi	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2024	-	4 537	-	4 537
Acquisition du projet Oko West	710 497	-	-	710 497
Acquisition de Gurupi	-	-	1 559	1 559
Droits miniers	4 300	-	-	4 300
Analyses, levés et services techniques	11 773	1 701	-	13 474
Frais généraux et dépenses connexes	2 264	468	-	2 732
Matériaux et fournitures	1 393	206	-	1 599
Change	(35 192)	(1 170)	-	(36 362)
Solde au 31 décembre 2024	695 035	5 742	1 559	702 336

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

9. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

Oko West

Sans égard à la détermination de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale des principaux éléments du projet Oko West situé au nord du Guyana, le 23 octobre 2025, et au reclassement en découlant des coûts applicables dans les biens minéraux et les actifs en construction, la Société continue d'inscrire à l'actif certaines dépenses de prospection et d'évaluation liées à la région élargie du projet Oko West.

Les dépenses restantes ont trait aux activités de prospection et d'évaluation qui se poursuivent à l'extérieur du périmètre du plan de mine et de la zone de construction, et par conséquent, elles continuent d'être comptabilisées dans les dépenses de prospection et d'évaluation, conformément à IFRS 6.

Acquisition du projet Oko West

La clôture de l'arrangement (**note 1**) a eu lieu le 15 juillet 2024. Aux termes de celui-ci :

- i) les porteurs d'actions de GMIN TZ Corp. (« **GMIN TZ** ») ont reçu 0,25 action ordinaire de GMIN pour chaque action de GMIN TZ qu'ils détenaient (ce qui est comptabilisé comme un regroupement d'actions à raison de 4 contre 1);
- ii) les porteurs d'actions d'Aurifère Réunion ont reçu 0,07125 action de GMIN et 0,05 action ordinaire de Greenheart Gold Inc. (« **Greenheart** ») pour chaque action d'Aurifère Réunion qu'ils détenaient;
- iii) Aurifère Réunion a cédé et transféré à Greenheart Gold tous ses actifs autres que le projet Oko West, y compris une somme de 15 000 000 \$ CA en trésorerie de même que d'autres projets de prospection, de sorte que GMIN, indirectement par l'entremise d'Aurifère Réunion, et les anciens actionnaires d'Aurifère Réunion détiennent 19,9 % et 80,1 %, respectivement, des actions de Greenheart Gold en circulation.

De plus, dans le cadre de l'arrangement, les porteurs d'options en cours permettant d'acheter des actions d'Aurifère Réunion ont reçu des options de remplacement de GMIN, qui peuvent toutes être exercées pour obtenir des actions de GMIN en fonction d'un ratio d'échange de 0,07125. GMIN est considérée comme la continuité de GMIN TZ et l'acquéreur sur le plan comptable d'Aurifère Réunion, à l'exclusion des actifs transférés à Greenheart Gold, mais compte tenu de la participation de 19,9 % conservée dans Greenheart Gold. L'acquisition d'Aurifère Réunion est comptabilisée comme un achat d'actifs, conformément à la définition d'une entreprise dans IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*.

Les actifs nets d'Aurifère Réunion acquis par GMIN ont été comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie versée et répartie entre les actifs acquis et les passifs repris en fonction de l'estimation de leurs justes valeurs relatives au 15 juillet 2024, date de l'acquisition. La contrepartie payée et sa répartition entre les actifs nets acquis se résumant comme suit :

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

9. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

Acquisition du projet Oko West (suite)

	\$
Contrepartie versée à l'acquisition d'Aurifère Réunion	
92 395 302 actions ordinaires émises aux actionnaires d'Aurifère Réunion ¹⁾	700 586
Juste valeur des 3 941 901 options de remplacement d'Aurifère Réunion émises ²⁾	19 322
Coûts de transaction de GMIN	7 331
	727 239
Actifs acquis et passifs repris	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21 067
Créances	2 191
Charges payées d'avance et acomptes	178
Immobilisations corporelles et biens miniers	1 142
Actifs de prospection et d'évaluation	710 497
Participation dans une entreprise associée ³⁾	2 363
Comptes créditeurs et charges à payer	(9 819)
Obligation locative	(380)
	727 239

1) La juste valeur de la contrepartie réglée en actions de GMIN est calculée en fonction du cours de clôture de l'action ordinaire de la Société à la TSX à la date d'émission.

2) Les options de remplacement d'Aurifère Réunion permettent à leurs porteurs d'acheter une action ordinaire de la Société au prix d'exercice moyen pondéré de 4,25 \$ CA. La juste valeur des options de remplacement d'Aurifère Réunion émises aux anciens porteurs d'options d'Aurifère Réunion a été estimée à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes en fonction des hypothèses moyennes pondérées suivantes : taux d'intérêt sans risque moyen de 3,9 %, volatilité moyenne prévue de 48 %, durée de vie moyenne prévue de 1,9 an, pour une juste valeur de 4,90 \$ par option de remplacement d'Aurifère Réunion émise.

3) Dans le cadre de l'arrangement, Aurifère Réunion a cédé et transféré à Greenheart un montant en trésorerie de 10 978 000 \$ (15 000 000 \$ CA) et d'autres projets de prospection non reliés au projet Oko West d'une valeur de 908 000 \$. La Société a conservé une participation de 19,9 % dans Greenheart Gold, qui est comptabilisée comme une participation dans une entreprise associée.

TZ

Tous les travaux de prospection et d'évaluation consistent en des dépenses engagées pour les permis de prospection de la Société dans l'enceinte de la mine TZ et en dehors de celle-ci.

Gurupi

Gurupi est un projet de prospection aurifère situé dans les États du Maranhão et du Pará, dans le nord du Brésil.

La Société a accordé à BHP Group Limited (« **BHP** ») une redevance sur le rendement net de fonderie (« **RNF** ») de 1,0 % sur le premier million d'onces d'or produites dans les concessions et une redevance sur le RNF de 1,5 % sur l'or produit par la suite.

18. PASSIF SUR CONTRAT – ENTENTE D'ACHAT DE LA PRODUCTION D'OR

La Société a conclu l'entente d'achat de la production d'or avec Franco, filiale en propriété exclusive de Franco-Nevada GLW Holdings Corp. (« **FNV** »), qui prévoit des paiements initiaux de 250 000 000 \$ représentant un paiement anticipé d'une partie du prix d'achat payable pour l'or produit par la mine TZ (le « **dépôt** »).

Selon les modalités de l'entente d'achat de la production d'or, Franco recevra 12,5 % de l'or produit par la mine TZ jusqu'à ce que 300 000 onces d'or raffiné aient été livrées, après quoi la quantité prévue dans l'entente d'achat de la production d'or sera réduite à 7,5 % de l'or produit. Franco achètera chaque once d'or à un prix correspondant à 20 % du cours de l'or au moment de la livraison.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

10. PASSIF SUR CONTRAT – ENTENTE D’ACHAT DE LA PRODUCTION D’OR (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la Société a comptabilisé des produits au titre de cette entente de 50 359 000 \$ (12 525 000 \$ au 31 décembre 2024) (note 16), dont une tranche de 14 057 000 \$ (3 437 000 \$ au 31 décembre 2024) a été versée en trésorerie et représente 20 % du cours de l'or au moment de la livraison, le reste ayant été versé hors trésorerie (amortissement du dépôt et ajustement cumulatif).

La variation du passif sur contrat se présente comme suit :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
	\$	\$
Solde d'ouverture	256 623	255 332
Livraisons au titre du dépôt	(28 981)	(9 524)
Charge de désactualisation (état du résultat net)	9 827	3 473
Charge de désactualisation (inscrite à l'actif)	-	6 906
Ajustement cumulatif	(7 321)	436
Solde de clôture	230 148	256 623
Moins : Partie courante	34 822	36 197
Passif sur contrat à long terme	195 326	220 426

19. PROVISION POUR RÉHABILITATION

La provision pour réhabilitation de la Société concerne la remise en état de TZ et du projet Oko West. La provision pour réhabilitation a été calculée en fonction du total des coûts de remise en état estimatifs, qui sont établis en fonction du niveau d'activité futur prévu et des coûts liés à la mise hors service de la mine TZ et du projet Oko West et à la remise en état du bien.

La Société a réévalué la durée d'utilité de la mine dans le cadre de la révision annuelle des estimations. Sa prolongation a entraîné le report des activités de mise hors service estimées, ce qui a donné lieu à un ajustement de la valeur actualisée des coûts de fermeture futurs du fait d'une période d'actualisation révisée et plus longue fondée sur un taux sans risque. Ces ajustements sont appliqués prospectivement à titre de changements d'estimations, conformément aux méthodes comptables de la Société.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la provision est donc calculée à la valeur actualisée nette des flux de trésorerie futurs non actualisés estimatifs au moyen d'un taux d'actualisation de 13,49 % pour TZ et de 6,64 % pour le projet Oko West (14 % pour TZ et sans objet pour le projet Oko West au 31 décembre 2024), d'un taux d'inflation de 5,61 % pour TZ et de 2,29 % pour le projet Oko West (5,9 % pour TZ et sans objet pour le projet Oko West au 31 décembre 2024) et d'un calendrier d'environ 11 ans pour TZ et 15 pour le projet Oko West à compter de la date de clôture, en fonction de la durée d'utilité de la mine. Le règlement des obligations liées à ce passif devrait commencer en 2036 pour TZ et en 2040 pour le projet Oko West.

Le passif estimatif au titre des coûts de remise en état des lieux, non actualisé et ajusté en fonction de l'inflation, est d'environ 13 887 000 \$ pour TZ et 4 678 000 \$ pour le projet Oko West (7 506 000 \$ pour TZ et néant pour le projet Oko West au 31 décembre 2024). La totalité de la provision présentée à titre de passif non courant.

La variation de la provision pour réhabilitation se présente comme suit :

	Exercices clos les 31 décembre 2025		
	Projet Oko West	TZ	Total
	\$	\$	\$
Solde d'ouverture	-	2 976	2 976
Variation des estimations	2 388	2 555	4 943
Charge de désactualisation	41	488	529
Change	-	427	427
Solde de clôture	2 429	6 446	8 875

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

11. PROVISION POUR RÉHABILITATION (SUITE)

	Exercices clos les 31 décembre 2024	
	TZ	Total
	\$	\$
Solde d'ouverture	4 113	4 113
Variation des estimations	(613)	(613)
Charge de désactualisation	519	519
Change	(1 043)	(1 043)
Solde de clôture	2 976	2 976

12. DETTE À LONG TERME ET FRAIS DE FINANCEMENT DIFFÉRÉS

La dette à long terme est détaillée ci-après.

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Emprunt à terme – FNV	-	75 264
Facilité de crédit renouvelable ¹⁾	81 284	-
Financement pour l'équipement – CAT ¹⁾	24 509	32 404
Financement pour l'équipement – Sandvik	4 937	6 086
Financement pour l'équipement – Komatsu ¹⁾	30 710	-
	141 440	113 754
Moins : Partie courante de la dette à long terme	17 616	24 572
Partie non courante de la dette à long terme	123 824	89 182

¹⁾ Selon la définition ci-après.

La variation de la dette à long terme se présente comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre 2025					
	Facilité de crédit renouvelable	Komatsu	Emprunt à terme	CAT	Sandvik	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2025	-	-	75 264	32 404	6 086	113 754
Prélèvements	80 000	-	-	-	-	80 000
Prélèvements sans effet sur la trésorerie (note 20)	-	31 436	-	-	-	31 436
Remboursements	-	(758)	(85 872)	(10 526)	(1 565)	(98 721)
Coûts de transaction	-	(314)	2 634	-	-	2 320
Commissions d'attente	465	-	-	-	-	465
Désactualisation	819	346	7 974	2 631	416	12 186
Solde au 31 décembre 2025	81 284	30 710	-	24 509	4 937	141 440

	Exercice clos le 31 décembre 2024			
	Emprunt à terme	CAT	Sandvik	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2024	-	29 889	2 454	32 343
Prélèvements	75 000	6 439	4 172	85 611
Remboursements	(4 485)	(7 169)	(810)	(12 464)
Coûts de transaction	(4 625)	(195)	-	(4 820)
Commissions d'attente	1 241	-	-	1 241
Désactualisation	8 133	3 440	270	11 843
Solde au 31 décembre 2024	75 264	32 404	6 086	113 754

12. DETTE À LONG TERME ET FRAIS DE FINANCEMENT DIFFÉRÉS (suite)

Financement de l'équipement – Komatsu Finance Chile S.A. (« Komatsu »)

Le 30 septembre 2025, la Société, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété indirecte GMGI, a conclu une convention de financement d'équipement avec Komatsu. Aux termes de cette entente, la Société a accès à un financement global d'un maximum de 37 514 000 \$ pour financer la flotte minière du projet Oko West. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la Société a prélevé 31 436 000 \$ sur la facilité de financement pour l'équipement. Aucun produit en espèces n'a été reçu, étant donné que Komatsu Holding S.A. a fourni la flotte minière directement à GMGI à titre de contrepartie à ce prélèvement sans effet sur la trésorerie (**note 20**). De plus, la Société a porté des coûts de transaction de 314 000 \$ (néant pour l'exercice clos le 31 décembre 2024) en diminution du produit tiré du prélèvement.

Chaque financement pour l'équipement est remboursable en 60 versements mensuels égaux. Le taux d'intérêt est un taux annuel égal au taux du financement à un jour garanti à terme (le « **taux SOFR** »), majoré d'une marge de 4,50 %. Le taux d'intérêt effectif de ce financement est de 8,96 %.

Facilité de crédit renouvelable

Le 6 octobre 2025, la Société a conclu avec un consortium d'institutions financières une facilité de crédit renouvelable de premier rang garantie lui permettant de prélever jusqu'à 350 000 000 \$ et assortie d'une clause accordéon lui permettant de prélever un montant supplémentaire de 150 000 000 \$, sous réserve des conditions habituelles. L'échéance initiale de cette facilité est de trois ans, avec option de prolongation annuelle, et la facilité porte intérêt au taux SOFR majoré d'une marge fondée sur le ratio d'endettement net de la Société. La marge applicable peut varier de 275 à 375 points de base, selon le niveau d'endettement.

La facilité est garantie par une sûreté de premier rang à l'égard de la quasi-totalité des actifs de la Société et de ses entités garantes, y compris, entre autres, le nantissement d'actions des entités garantes. La facilité est assujettie à certaines exclusions habituelles, visant notamment des actifs particuliers désignés dans les ententes existantes, et elle peut être élargie de manière à inclure des entités ou des actifs supplémentaires, si certaines conditions sont respectées.

Le produit de ces facilités sera utilisé aux fins générales de la Société, notamment pour la mise en valeur du projet Oko West et pour le refinancement de la dette existante. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la Société a prélevé un montant de 80 000 000 \$ sur la facilité de crédit renouvelable et a utilisé ce produit pour rembourser l'encours de son emprunt à terme auprès de FNV. Par conséquent, la Société a engagé des frais de financement de 3 506 000 \$ qu'elle a comptabilisés dans les frais de financement différés. Ces frais ont été payés en trésorerie et sont directement attribuables aux opérations d'emprunt qui auraient autrement été évitées, et ils sont amortis selon le mode linéaire sur la durée du contrat, soit trois ans, dans les états consolidés du résultat net.

Financement pour l'équipement – Caterpillar Financial Services Limited (« CAT »)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la Société, par l'entremise de sa filiale BRM, a conclu une entente de financement pour l'équipement avec CAT.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la Société a remboursé un montant de 10 526 000 \$ (7 169 000 \$ au 31 décembre 2024), De plus, la Société a porté des coûts de transaction de néant (195 000 \$ au 31 décembre 2024) en diminution du produit tiré du prélèvement.

Chaque financement pour l'équipement est remboursable en 15 à 19 versements trimestriels égaux débutant entre mars 2023 et juillet 2024, et 20 % du montant lié à l'équipement financé a été payé d'avance. La moyenne pondérée du taux d'intérêt effectif de ce financement est de 9,96 %.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

12. DETTE À LONG TERME ET FRAIS DE FINANCEMENT DIFFÉRÉS (suite)

Emprunt à terme – FNV

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la Société a réglé la totalité du capital et des intérêts en cours de l'emprunt à terme conclu antérieurement. La moyenne pondérée du taux d'intérêt effectif de l'emprunt à terme est de 13,28 %. Au cours des exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, la Société a remboursé à FNV un montant de 79 123 000 \$ au titre du capital et un montant de 6 749 000 \$ au titre des intérêts sur l'emprunt qu'elle avait contracté.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction engagés pour obtenir la dette à long terme sont et seront amortis sur la durée de l'entente. Également, pour certains emprunts, les coûts de transaction seront portés en diminution du produit tiré de la dette à long terme à mesure que des prélèvements seront effectués.

13. CAPITAL-ACTIONS

13.1 Rémunération fondée sur des actions

La Société a un régime incitatif général fondé sur des titres de capitaux propres (le « régime ») qui comprend l'administration des options d'achat d'actions (les « options »), des UAI et des UAD devant être attribuées aux administrateurs, aux dirigeants et aux salariés dans le cadre de leur programme de rémunération à long terme. De plus, la Société détient des options de remplacement d'Aurifère Réunion pouvant être exercées conformément aux modalités du régime d'options sur actions d'Aurifère Réunion.

13.1.1 Options

Les opérations sur options et le nombre d'options en cours se résument comme suit :

	Exercices clos les 31 décembre			
	2025		2024	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En cours à l'ouverture de l'exercice	6 390 867	4,83 \$ CA	2 971 359	4,23 \$ CA
Attribuées	510 305	13,34 \$ CA	589 131	8,66 \$ CA
Émises – options de remplacement d'Aurifère Réunion	-	-	3 941 901	4,25 \$ CA
Exercées – options de remplacement d'Aurifère Réunion	(1 830 654)	4,37 \$ CA	(1 048 747)	3,19 \$ CA
Exercées	(937 068)	3,74 \$ CA	(35 476)	3,00 \$ CA
Annulées par renonciation	(237 582)	9,19 \$ CA	(27 301)	4,47 \$ CA
En cours à la clôture de l'exercice	3 895 868	6,16 \$ CA	6 390 867	4,83 \$ CA

Pour les options exercées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le prix moyen pondéré était de 20,60 \$ CA (9,88 \$ CA au 31 décembre 2024). Les options suivantes étaient en cours et exerçables au 31 décembre 2025 :

Prix d'exercice (\$ CA)	Nombre		Durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée en années
	En cours	Exerçables	
De 2,84 à 3,26	629 355	429 717	2,02
De 3,27 à 3,87	841 153	841 153	1,06
De 3,88 à 5,76	845 719	844 053	1,53
De 5,77 à 8,41	713 750	213 750	4,20
De 8,42 à 28,38	865 891	142 250	3,80
En cours au 31 décembre 2025	3 895 868	2 470 923	2,50

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

13. CAPITAL-ACTIONS (suite)

13.1 Rémunération fondée sur des actions (suite)

13.1.1 Options (suite)

La Société utilise la méthode de la juste valeur au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes pour comptabiliser les options attribuées. La juste valeur de chaque option attribuée a été calculée en utilisant les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Durée de vie prévue (années)	3	3
Taux d'intérêt sans risque	2,87 %	3,62 %
Volatilité prévue	44 %	52 %
Rendement du dividende	0,0 %	0,0 %
Cours de l'action à la date d'attribution	13,34 \$ CA	8,66 \$ CA
Prix d'exercice	13,34 \$ CA	8,66 \$ CA
Juste valeur moyenne pondérée par option	3,03 \$	2,40 \$

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la volatilité prévue a été estimée au moyen des données antérieures de la Société, à compter de la date de l'attribution et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des options. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société avait déterminé la volatilité prévue en évaluant des sociétés comparables à la Société.

13.1.2 UAI

Le nombre d'UAI et la valeur intrinsèque moyenne pondérée à la date d'attribution sont résumés comme suit :

	Exercices clos les 31 décembre			
	2025		2024	
	Nombre d'UAI	Valeur intrinsèque moyenne pondérée à la date d'attribution	Nombre d'UAI	Valeur intrinsèque moyenne pondérée à la date d'attribution
En cours à l'ouverture de l'exercice	395 300	6,84 \$ CA	198 370	3,22 \$ CA
Attribuées	176 746	14,35 \$ CA	265 860	8,66 \$ CA
Réglées	(149 484)	6,25 \$ CA	(66 125)	3,20 \$ CA
Annulées par renonciation	(86 434)	9,05 \$ CA	(2 805)	8,66 \$ CA
En cours à la clôture de l'exercice	336 128	10,49 \$ CA	395 300	6,84 \$ CA
Acquises à la clôture de l'exercice	-	-	-	-

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

13. CAPITAL-ACTIONS (suite)

13.2 Rémunération fondée sur des actions (suite)

13.2.1 UAD

Le nombre d'UAD et la valeur intrinsèque moyenne pondérée à la date d'attribution sont résumés comme suit :

	Exercices clos les 31 décembre			
	2025		2024	
	Nombre d'UAD	Valeur intrinsèque moyenne pondérée à la date d'attribution	Nombre d'UAD	Valeur intrinsèque moyenne pondérée à la date d'attribution
En cours à l'ouverture de l'exercice	329 798	4,93 \$ CA	225 000	3,20 \$ CA
Attribuées	113 709	14,20 \$ CA	117 501	8,66 \$ CA
Réglées	(56 250)	3,20 \$ CA	-	-
Annulées par renonciation	-	-	(12 703)	8,66 \$ CA
En cours à la clôture de l'exercice	387 257	7,91 \$ CA	329 798	4,93 \$ CA
Acquises à la clôture de l'exercice	284 601	6,00 \$ CA	225 000	3,20 \$ CA

13.3 Charge de rémunération fondée sur des actions

Une charge de rémunération fondée sur des actions de 4 395 000 \$ a été comptabilisée pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (1 665 000 \$ au 31 décembre 2024).

13.4 Résultat net par action

Le résultat net de base par action est fondé sur le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours des exercices présentés.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, 1 810 options (589 131 options pour l'exercice clos le 31 décembre 2024) ont été exclues du calcul du résultat net par action après dilution, puisque la somme du prix d'exercice et de toute rémunération fondée sur des actions encore non gagnée s'y rattachant dépassait le cours moyen de l'action. Ces options sont considérées comme étant antidilutives, car le fait de les inclure aurait eu pour effet d'augmenter le résultat net par action.

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
	Nombre	Nombre
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - de base	226 550 655	162 476 725
Effet des titres dilutifs :		
Options	2 735 518	2 904 999
UAI	103 114	-
UAD	243 993	145 316
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires - après dilution	229 633 280	165 527 040

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
	\$	\$
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	287 863	29 646
Résultat net par action		
De base	1,27	0,18
Après dilution	1,25	0,18

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

13. CAPITAL-ACTIONS (suite)

13.5 Actions ordinaires

Le 12 juillet 2024, sous réserve des modalités des conventions de souscription respectives conclues entre la Société, La Mancha Investments S.à.r.l. (« **La Mancha** ») et FNV, La Mancha et FNV ont chacune souscrit 3,778,562 actions de GMIN à un prix de 6,62 \$ l'action pour un produit brut global de 50 000 000 \$. La Société a engagé des frais d'émission d'actions de 249 000 \$ pour ces placements privés.

13.6 Bons de souscription exercés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, 11 968 214 bons de souscription d'actions ordinaires ont été exercés, générant un produit total de 66 311 000 \$ (90 858 000 \$ CA) pour la Société et une valeur de 9 895 000 \$ (13 223 000 \$ CA) représentant la partie hors trésorerie du passif dérivé lié aux bons de souscription exercés par FNV.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Les instruments financiers sont des ententes entre deux parties qui donnent lieu à des promesses de paiement ou de réception de trésorerie ou d'instruments de capitaux propres. La Société classe ses instruments financiers comme suit : les équivalents de trésorerie et le passif dérivé sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net; la trésorerie, les débiteurs et les créditeurs et charges à payer, comme étant au coût amorti. La valeur comptable de ces instruments se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

La Société a conclu des contrats de change à terme dans le cadre de sa stratégie de gestion des risques afin de réduire son exposition au risque de change découlant des dépenses prévues et de ses obligations financières. Ces instruments dérivés ne sont pas désignés comme des couvertures aux fins de la comptabilité de couverture et sont évalués à la JVRN, les variations de leur juste valeur étant comptabilisées dans les états consolidés du résultat net.

Les instruments financiers dérivés sont classés au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs.

Expositions aux risques liés aux instruments financiers

La Société est exposée à divers degrés de risques liés aux instruments financiers. Le conseil approuve et surveille les processus de gestion des risques.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La Société gère le risque de crédit lié à la trésorerie en plaçant cette trésorerie dans de grandes institutions financières canadiennes et brésiliennes. La Société a un risque de crédit minimal.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières à leur échéance. L'approche de la Société en gestion des liquidités consiste à s'assurer, dans la mesure du possible, qu'elle dispose toujours de fonds suffisants pour faire face à ses obligations à leur échéance, tant dans des conditions normales que sous contrainte, sans subir de pertes inacceptables ni risquer d'entacher sa réputation. La majeure partie des passifs présentés à titre de créditeurs sont exigibles dans les 30 jours suivant la date de clôture. L'échéance contractuelle des passifs à long terme de la Société est de plus de un an.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

14. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES (suite)

Exposition au risque lié aux instruments financiers (suite)

b) Risque de liquidité (suite)

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers de la Société ainsi que les engagements d'exploitation et les engagements au titre des dépenses d'investissement au 31 décembre 2025, pour les activités poursuivies :

	Dans un an	1-2 ans	2-5 ans	Par la suite	Total des flux de trésorerie contractuels
	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes créditeurs et charges à payer	49 557	-	2 061	-	51 618
Dette à long terme	103 059	20 413	31 077	-	154 549
Passif sur contrat	43 529	42 625	105 966	125 451	317 571
Autres passifs non courants	-	-	-	757	757
Total	196 145	63 038	139 104	126 208	524 495

La direction s'attend à ce que la trésorerie générée par la mine TZ et par les facilités décrites à la **note 12** soit suffisante pour financer ses besoins en capitaux jusqu'au début de la production commerciale du projet Oko West. Si la Société devait ne pas être en mesure de faire des prélèvements sur ces facilités, ou advenant que ces facilités, conjuguées à la trésorerie générée par la mine TZ, soient insuffisantes pour terminer la construction et la mise en service de la mine, la Société devrait évaluer ses options, ce qui pourrait entraîner un retard dans les dépenses en capital ou la réalisation de financements supplémentaires.

c) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que les variations des prix du marché, comme les taux de change et les taux d'intérêt, aient une incidence sur le résultat de la Société ou sur la valeur de ses avoirs en instruments financiers. L'objectif de la gestion du risque de marché est de gérer et de contrôler l'exposition au risque de marché selon des paramètres acceptables, tout en optimisant le rendement du capital.

Les produits de la Société sont sensibles aux prix de l'or, influencés par des facteurs tels que la demande, les niveaux de production minière mondiale, les activités des banques centrales et le niveau de confiance des investisseurs. Au 31 décembre 2025, la Société n'avait conclu aucun contrat dérivé sur les métaux.

La Société est également exposée au risque lié au prix des actions découlant de ses placements dans des titres négociables classés dans les actifs financiers à la JVRN. La juste valeur de ces placements est déterminée en fonction des prix cotés sur les marchés, et elle peut varier en raison des fluctuations des conditions du marché.

Au 31 décembre 2025, une augmentation ou une diminution de 10 % du cours de ces titres, toutes les autres variables demeurant constantes, aurait fait augmenter ou diminuer le résultat net d'environ 369 000 \$ (278 000 \$ au 31 décembre 2024), ce qui reflète la variation de la juste valeur des placements à la JVRN de la Société.

d) Risque de taux d'intérêt

L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt découle de l'incidence des taux d'intérêt sur sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie et ses facilités d'emprunt. Certaines des facilités d'emprunt de la Société comprennent une composante à taux variable comme l'emprunt à terme au taux SOFR et le financement pour l'équipement, ainsi que les écarts de taux applicables. Au 31 décembre 2025, toutes les autres variables demeurant constantes, une variation de 1 % du taux d'intérêt se serait traduite par une variation d'environ 1 414 000 \$ (1 138 000 \$ au 31 décembre 2024) de la charge d'intérêts annualisée.

e) Risque de change

La Société est une entreprise canadienne qui possède des établissements à l'étranger, soit au Brésil et au Guyana. Les produits des activités ordinaires générés sont libellés en \$ US, et la majorité des dépenses sont engagées en \$ US, en \$ R et en \$ G. Les fonds provenant d'emprunts à long terme et les flux de trésorerie provenant de TZ, qui sont actuellement les principales sources de liquidités de la Société, sont prélevés en \$ US. Toutefois, les capitaux, s'ils sont nécessaires, sont généralement levés en \$ CA. Par conséquent, la Société est exposée au risque lié aux fluctuations des taux de change.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

14. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES (suite)

e) Risque de change (suite)

Les produits des activités ordinaires reçus en \$ US atténuent le risque de change lié aux coûts et aux obligations financières libellés en \$ US. La Société peut avoir recours à des contrats de change à terme pour gérer son exposition aux fluctuations des taux de change. À la date de clôture, tous les contrats de change à terme en cours venaient à échéance en 2026. Les variations de la juste valeur de ces instruments sont comptabilisées en résultat net. La Société tente de gérer ce risque en maintenant ses liquidités en \$ US. Compte tenu de l'exposition actuelle, qui découle principalement des soldes de liquidités en \$ CA et en \$ R, une augmentation (diminution) de 1 % du taux de change du \$ US aurait donné lieu à une diminution (augmentation) d'environ 335 000 \$ à l'état consolidé du résultat net.

15. GESTION DU CAPITAL

La Société considère les éléments suivants comme du capital : la dette après déduction de la trésorerie, les obligations locatives et le capital-actions. L'objectif de la Société sur le plan de la gestion du capital est de préserver la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de maintenir une structure de capital souple qui optimise le coût du capital à un risque acceptable et d'offrir des rendements raisonnables aux actionnaires, en assurant une combinaison suffisante de flux de trésorerie d'exploitation positifs et de financement par emprunt et par capitaux propres. La Société gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction de l'évolution de la conjoncture, des taux de change et des caractéristiques de risque de ses actifs. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure de son capital, la Société peut émettre de nouvelles actions ou vendre des actifs pour améliorer son fonds de roulement. La Société prépare des budgets annuels qui sont mis à jour, au besoin, en fonction de divers facteurs, notamment les conditions générales de l'industrie. Les budgets annuels et les mises à jour sont approuvés par le conseil.

16. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

Les produits des activités ordinaires de la mine TZ sont présentés ci-après.

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
	\$	\$
Ventes d'or	60 578	16 812
Vente de lingots d'argent aurifère	520 087	128 439
	580 665	145 251

Les ventes d'or comprennent essentiellement les produits liés à l'entente d'achat de la production d'or (**note 10**), qui correspondent à 20 % du cours au comptant total des onces vendues, majorés du passif sur contrat proportionnel aux onces livrées par rapport aux onces restant à livrer sur la durée du flux et d'ajustements cumulatifs déclenchés par des changements dans l'estimation du modèle du passif sur contrat.

17. COÛT DES VENTES

Le coût des ventes de la mine TZ est présenté ci-après.

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
	\$	\$
Charges d'exploitation	110 632	33 698
Amortissement et épuisement (note 7)	51 909	19 683
Redevances (note 19)	18 166	4 439
	180 707	57 820

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

18. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (dirigeants et non-dirigeants) et certains membres de l'équipe de haute direction. La rémunération versée ou à verser aux principaux dirigeants en contrepartie de leurs services est incluse dans les montants présentés dans les états consolidés du résultat net, ou dans les immobilisations corporelles pour la partie qui se rapporte à TZ jusqu'à la mise en production commerciale, et se présente comme suit :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
	\$	\$
Salaires, primes et avantages	3 683	3 072
Rémunération des administrateurs	719	473
Rémunération fondée sur des actions	3 836	1 493
Total	8 238	5 038

Certains des principaux dirigeants sont soumis à des contrats d'emploi qui prévoient des versements en cas de cessation d'emploi sans motif sérieux ou à la suite d'un changement de contrôle prévoyant le versement d'une fois ou, selon le cas, de deux fois le salaire de base et les primes, et certaines clauses d'acquisition anticipée des droits sur les attributions octroyées aux termes du régime, comme il est indiqué à la **note 13**.

En 2021, la Société a conclu une entente-cadre de services et de coopération (« **ECSC** ») avec G Services Miniers inc. (« **GMS** »), une partie liée avec un dirigeant commun (qui est également administrateur) et un administrateur commun, afin d'officialiser la relation d'affaires aux termes de laquelle la Société aura accès à une vaste gamme de services qui seront fournis par GMS, au besoin, dans des conditions de pleine concurrence. L'ECSC vise à aider la Société à évaluer, mettre en valeur, construire, mettre en service et éventuellement exploiter un ou plusieurs projets miniers qu'elle envisage d'acquérir. L'ECSC prévoit également une gouvernance appropriée en ce qui concerne les transactions entre parties liées.

Le conseil a également adopté, le 26 janvier 2021, des lignes directrices officielles concernant la relation d'affaires et le processus d'approbation de l'ECSC entre GMS et la Société. Ces lignes directrices confirment que le conseil a mandaté le comité d'audit et des risques pour superviser les questions relatives au respect de l'ECSC par la Société et de la relation d'affaires entre la Société et GMS afin de traiter de manière appropriée tout conflit d'intérêts réel ou perçu, ou potentiel, et les risques pouvant découler d'une telle relation en vue de s'assurer que i) la Société adhère à tous égards à des pratiques de gouvernance appropriées en ce qui concerne l'ECSC et ii) la Société se conforme en tout temps aux lois applicables, y compris les lois sur les valeurs mobilières applicables et les règles et les politiques de la TSX. Dans le cadre de l'ECSC, la Société a signé un contrat de services de base avec GMS, principalement du soutien aux activités de diligence raisonnable, aux travaux de prospection et aux diverses évaluations et revues techniques.

De plus, toujours dans le cadre de l'ECSC, le 27 janvier 2022, la Société a conclu un contrat de gestion de services d'ingénierie détaillée et de construction avec GMS à l'égard du projet TZ. Enfin, la Société a conclu un contrat avec GMS pour la réalisation de l'évaluation économique préliminaire (« **EEP** ») et de l'étude de faisabilité, ainsi que la prestation de services d'ingénierie détaillée, de soutien à la construction et de gestion de projet pour le projet Oko West (le « **contrat pour Oko** »). Les frais liés aux contrats sont les suivants :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
	\$	\$
Contrats :		
Contrat de services de base (montant net)	1 563	954
Gestion de services d'ingénierie détaillée et de construction – TZ	-	1 236
Contrat pour Oko – Projet Oko West	14 398	2 373
Total	15 961	4 563

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

18. TRANSACTIONS ENTRE PARTIE LIÉES (suite)

Le montant des soldes à verser à GMS au 31 décembre 2025 était de 3 821 000 \$ (793 000 \$ au 31 décembre 2024).

De plus, au 31 décembre 2025, la Société avait des engagements en cours liés au contrat pour Oko avec GMS totalisant 17 200 000 \$ (20 065 000 \$ au 31 décembre 2024).

19. ENGAGEMENTS

Le tableau qui suit présente les dépenses d'investissement engagées au 31 décembre 2025 :

	TZ	Projet Oko West	Total
	\$	\$	\$
2026	13 089	171 974	185 063
2027	-	5 405	5 405
Total	13 089	177 379	190 468

Les ventes de la Société sont soumises à une redevance de 1,5 % payable au gouvernement du Brésil et calculée sur les produits bruts des ventes, déduction faite des taxes prélevées sur les ventes, et à une redevance brute de 1,5 % payable à des tiers.

20. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

	Note	Exercices clos les 31 décembre	
		2025	2024
		\$	\$
Amortissement	7 et 17	52 398	20 182
Rémunération fondée sur des actions	13	4 395	1 665
Perte (profit) de change latent		(4 498)	10 935
Charge (produit) d'impôt différé	21	(1 716)	3 427
Gain sur dilution de participation dans une entreprise associée		-	(1 462)
Épuisement du dépôt dans le cadre de l'entente d'achat de la production d'or	10	(28 981)	(9 524)
Charges financières	10 et 12	22 013	8 219
Impôt exigible comptabilisé dans le résultat global		(7 550)	21 050
Variation de la juste valeur des instruments financiers		(15 046)	6 033
Ajustement de la juste valeur actualisée des taxes à recouvrer	6	16 739	-
Ajustement cumulatif de frais de financement différés	12	2 634	-
Ajustements cumulatifs liés à l'entente d'achat de la production d'or	10	(7 321)	436
Autres		1 974	706
Éléments sans incidence sur la trésorerie-Exploitation		35 041	61 667

	Note	Exercices clos les 31 décembre	
		2025	2024
		\$	\$
Prélèvement sur la dette à long terme sans effet sur la trésorerie comptabilisé dans les immobilisations corporelles et biens miniers	12	31 436	-
Entrées d'immobilisations corporelles et de biens miniers impayées		26 705	60 082
Amortissement inscrit à l'actif, y compris les frais de découverte	7	9 662	5 001
Coûts d'emprunt impayés		-	14 004
Autres		955	1 933
Éléments sans incidence sur la trésorerie - Investissement	7	68 758	81 020

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

21. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Au cours du deuxième semestre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, l'incitatif fiscal SUDAM a été approuvé par les autorités brésiliennes (avec effet à partir de l'exercice financier 2025), réduisant ainsi le taux nominal brésilien de l'impôt sur les sociétés applicable à BRM pour le faire passer d'environ 34 % à environ 15 % pour une période initiale de dix ans.

La charge d'impôt exigible découle du bénéfice net aux fins de l'impôt au Brésil lié aux activités minières de la Société. Au Brésil, l'impôt sur le revenu des sociétés (« IRPJ ») est prélevé au taux prévu par la loi de 25 %, qui comprend un impôt de base de 15 % et une surtaxe supplémentaire de 10 % sur le revenu imposable excédant les seuils prescrits. De plus, l'impôt sur la contribution sociale sur le revenu net (« CSLL ») est prélevé au taux de 9 %. Par conséquent, le taux d'imposition combiné prévu par la loi applicable aux activités de la Société au Brésil, compte non tenu de l'incitatif fiscal SUDAM susmentionné, est de 34 %.

Le taux d'imposition effectif pour l'exercice reflète l'incidence des éléments non déductibles, des incitatifs fiscaux et des différences temporelles, ainsi que la structure d'entreprise de la Société, qui pourrait faire en sorte que certains bénéfices soient imposés à des taux différents du taux prévu par la loi.

a) Impôt sur le résultat exigible

Les taux applicables au Brésil diffèrent des montants qui résulteraient de l'application des taux d'imposition fédéral et provinciaux combinés du Canada au résultat net avant impôt. Ces différences découlent principalement des éléments suivants :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
	\$	\$
Résultat avant impôt sur le résultat	348 702	54 123
Taux d'imposition fédéral et provinciaux au Canada	26,50 %	26,50 %
Charge d'impôt sur le résultat selon les taux ci-dessus	92 406	14 343
Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :		
Incidence des écarts de taux d'imposition étrangers	37 667	8 279
Incitatifs fiscaux étrangers	(84 845)	-
Éléments non déductibles aux fins de l'impôt sur le résultat	2 275	2 112
Variation des actifs d'impôt différé non comptabilisés	5 550	405
Variations du taux de change	7 890	(291)
Ajustements de l'impôt exigible et différé d'exercices antérieurs	96	(355)
Autres	(200)	(16)
Charge d'impôt sur le résultat	60 839	24 477

La charge d'impôt comprend les éléments suivants :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
	\$	\$
Charge d'impôt exigible		
Impôt sur le résultat exigible	62 555	21 050
Charge (produit) d'impôt différé		
Naissance (résorption) des différences temporaires au cours de l'exercice considéré	(1 716)	3 427
Charge d'impôt sur le résultat	60 839	24 477

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

21. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

b) Impôt sur le résultat différé

La Société comptabilise les actifs et les passifs d'impôt différé en fonction de l'écart entre la valeur fiscale et la valeur comptable des actifs et des passifs, en fonction des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer lorsqu'on s'attend à ce que les différences temporaires se résorbent. Le montant net des actifs d'impôt différé aux 31 décembre 2025 et 2024 se composait des éléments suivants :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
	\$	\$
Actifs d'impôt différé		
Pertes fiscales reportées	49 921	8 300
Autres	3 467	625
Passifs d'impôt différé		
Participations dans des biens miniers	(55 483)	(12 332)
Passifs d'impôt	(2 095)	(3 407)

Le tableau qui suit présente l'évolution du passif net d'impôt différé :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
	\$	\$
Solde à l'ouverture	(3 407)	-
Produit (charge) d'impôt différé	1 716	(3 427)
Autres	(404)	20
Solde de clôture	(2 095)	(3 407)

La composition de nos actifs d'impôt différé non comptabilisés par pays se résume comme suit :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
	\$	\$
Différences temporaires déductibles (imposables)		
Brésil	-	-
Guyana	(49 921)	(20)
Canada	2 933	5 067
	(46 988)	5 047
Pertes fiscales		
Brésil	-	-
Guyana	87 931	28 238
Canada	9 541	1 181
Barbade	3 407	714
	100 879	30 133
Total des actifs d'impôt différé nets non comptabilisés		
Brésil	-	-
Guyana	38 010	28 218
Canada	12 474	6 248
Barbade	3 407	714
	53 891	35 180

La Société a des filiales résidentes non canadiennes qui ont des résultats non distribués de néant au 31 décembre 2025 (1 500 000 \$ au 31 décembre 2024).

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

21. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

b) Impôt sur le résultat différé (suite)

Le tableau qui suit résume les pertes d'exploitation et les pertes en capital de la Société qui peuvent être déduites du bénéfice imposable futur :

Pays	Type	Montant	Échéance
		\$	
Canada	Pertes d'exploitation nettes	34 858	2044 - 2045
Canada	Pertes en capital	2 293	Aucune échéance
Guyana	Pertes d'exploitation nettes	351 723	Aucune échéance
Barbade	Pertes d'exploitation nettes	37 856	2029 - 2031

Le taux d'imposition effectif consolidé de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'est établi à 17,45 % (45,22 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2024), comparativement à un taux d'imposition prévu par la loi réduit de 15,25 % au Brésil (34 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2024). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, l'écart par rapport au taux prévu par la loi reflète principalement la comptabilisation de l'avantage fiscal SUDAM, à la suite de son approbation en cours d'exercice. Cet avantage fiscal s'applique à la totalité de l'exercice 2025, ce qui s'est traduit par une réduction importante du taux d'imposition effectif de la Société pour cette période. De plus, la variation a été influencée par les pertes avant impôt réalisées par des filiales autres que BRM pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'avait été comptabilisé. Par conséquent, le produit d'impôt lié à ces pertes n'a pas été pris en compte dans la charge d'impôt consolidée, ce qui a augmenté le taux d'imposition effectif au niveau consolidé.

L'impôt à payer de 25 671 000 \$ dans l'état de la situation financière se rapporte au montant d'impôt dû par la Société aux autorités fiscales du Brésil en fonction de son résultat imposable pour l'exercice.

Le montant d'impôt à recouvrer de 9 995 000 \$ dans l'état de la situation financière (6 067 000 \$ en actifs courants et 3 928 000 \$ en actifs non courants) se rapporte à des acomptes provisionnels versés par la Société à l'égard du passif d'impôt estimé pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Au Brésil, ces acomptes provisionnels peuvent comprendre un montant d'impôt mensuel estimé selon le régime fiscal choisi par GMIN. Ce montant peut être recouvré à compter de l'exercice 2026, en compensation de passifs d'impôt exigible.

Le passif d'impôt différé de 2 095 000 \$ dans l'état de la situation financière se rapporte essentiellement aux différences temporaires principalement en provisions et autres éléments.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

22. INFORMATION SECTORIELLE

Selon le principal décideur opérationnel, le résultat sectoriel de la mine TZ correspond aux produits tirés des activités minières, diminués du coût des ventes. Les produits tirés des activités minières et le coût des ventes sont présentés déduction faite des transactions intragroupe.

L'information sectorielle de la Société est présentée ci-après.

	Exercice clos le 31 décembre 2025				Total
	TZ	Projet Oko West	Gurupi	Société et autres	
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits des activités ordinaires	580 665	-	-	-	580 665
Coût des ventes	(180 707)	-	-	-	(180 707)
Total - Résultat sectoriel	399 958	-	-	-	399 958
Frais généraux et frais d'administration	1 807	124	4	16 003	17 938
Charges financières	20 848	1	-	-	20 849
Variation de la juste valeur des instruments financiers	(1 183)	-	-	(13 863)	(15 046)
Change	7 190	3 642	-	(861)	9 971
Autres (produits) charges	18 651	377	(23)	(1 461)	17 544
Total	47 313	4 144	(19)	(182)	51 256
Résultat avant impôt sur le résultat	352 645	(4 144)	19	182	348 702

	Exercice clos le 31 décembre 2024				Total
	TZ	Okoko West Project	Gurupi	Société et autres	
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits des activités ordinaires	145 251	-	-	-	145 251
Coût des ventes	(57 820)	-	-	-	(57 820)
Total - Résultat sectoriel	87 431	-	-	-	87 431
Frais généraux et frais d'administration	-	-	-	11 346	11 346
Charges financières	3 553	-	-	4 826	8 379
Variation de la juste valeur des instruments financiers	-	-	-	6 026	6 026
Change	5 806	-	-	4 806	10 612
Autres produits	-	-	-	(3 055)	(3 055)
Total	9 359	-	-	23 949	33 308
Résultat avant impôt sur le résultat	78 072	-	-	(23 949)	54 123

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

22. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Le tableau suivant présente le total des actifs par secteur.

	Au 31 décembre 2025			Total
	TZ	Projet Oko West	Gurupi	
	\$	\$	\$	\$
Créances et autres actifs courants	2 661	4 855	32	7 548
Stocks	65 217	233	-	65 450
Dépôts à long terme sur l'équipement	41	42 080	-	42 121
Impôt à recouvrer	6 067	-	-	6 067
Immobilisations corporelles et biens miniers	542 630	940 529	245	1 483 404
Immobilisations incorporelles	30 675	-	-	30 675
Actifs de prospection et d'évaluation	10 173	8 772	4 923	23 868
Partie non courante de l'impôt à recouvrer	3 928	-	-	3 928
Partie non courante des stocks	46 557	-	-	46 557
Autres actifs non courants	19 657	6 273	-	25 930
Total – Actifs sectoriels	727 606	1 002 742	5 200	1 735 548
Société et autres				
Trésorerie et équivalents de trésorerie				134 548
Frais de financement différés				4 421
Participation dans une entreprise associée				3 283
Créances et autres actifs courants				1 122
Immobilisations corporelles et biens miniers				946
Autres actifs non courants				17 864
Total – Société et autres				162 184
Total des actifs				1 897 732

	Au 31 décembre 2024			Total
	TZ	Projet Oko West	Gurupi	
	\$	\$	\$	\$
Créances et autres actifs courants	7 088	700	7	7 795
Stocks	37 588	-	-	37 588
Dépôts à long terme sur l'équipement	876	-	-	876
Immobilisations corporelles et biens miniers	496 095	1 793	217	498 105
Immobilisations incorporelles	31 146	-	-	31 146
Actifs de prospection et d'évaluation	5 742	695 035	1 559	702 336
Partie non courante des stocks	21 183	-	-	21 183
Autres actifs non courants	26 569	-	-	26 569
Total – Actifs sectoriels	626 287	697 528	1 783	1 325 598
Société et autres				
Trésorerie et équivalents de trésorerie				141 215
Frais de financement différés				743
Participation dans une entreprise associée				3 546
Autres actifs non courants				2 407
Total – Société et autres				147 911
Total des actifs				1 473 509

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

23. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Changement de monnaie fonctionnelle

Le 1^{er} janvier 2026, la Société, BRM et G Mining TZ Corp. ont adopté le dollar américain comme monnaie fonctionnelle. Ce changement sera appliqué de façon prospective. Étant donné l'atteinte du stade de la production commerciale à la mine TZ et la clôture du premier exercice complet d'exploitation stable en 2025, la direction a réévalué son environnement économique principal et, par conséquent, sa monnaie fonctionnelle, conformément à IAS 21 *Effet des variations des cours des monnaies étrangères*.

À la lumière de cette évaluation, la direction a déterminé que le dollar américain représente la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel ces entités exercent leurs activités.

Placement privé – La Mancha

Le 11 mars 2026, La Mancha a exercé son droit de souscription complémentaire aux termes de la convention de droits d'investisseur datée du 22 juillet 2022 et mise à jour le 15 juillet 2024. À la suite de cet exercice, GMIN a émis 9 311 745 actions ordinaires au prix de 45,89 \$ CA (33,77 \$) par action, pour un produit brut totalisant approximativement 427 316 000 \$ CA (314 504 000\$). La Société a utilisé le produit de cette émission pour rembourser le solde de capital en cours de sa facilité de crédit renouvelable, soit 80 000 000 \$.